

RENCONTRES 2022 CULTURE

3^{ème} édition

21 novembre 2022

**Au Conseil économique, social et environnemental | CESE
9 place d'Iéna PARIS 16^e**





Sommaire des Actes des Rencontres Culture

Lundi 21 novembre 2022

Discours d'ouverture

p.5

-  Thierry BEAUDET, Président du CESE
-  Marie-Claire-MARTEL, Présidente de la COFAC, Vice-présidente du CESE, déléguée à la participation citoyenne

Restitution des travaux des Ateliers Culture

p.11

-  **Territoire de culture ou culture de territoire**, animé par Hélène LACASSAGNE (COFAC) et Jany ROUGER (COFAC Nouvelle-Aquitaine, membre d'honneur de la FNCC)
-  **Pratiques croisées**, animé par Gilles EL ZAÏM (COFAC), Luc de LARMINAT (Opale) et Philippe OSMALIN (ATD Quart-Monde)
-  **Bénévoles et salariés : engagés dans un but commun**, animé par Olivier LENOIR (COFAC) et Hubert PENICAUD (France Bénévolat)
-  **Tous acteurs de la culture**, animé par Marie-Claire MARTEL (COFAC) et Arnaud BREUIL (Groupe UP)

Débat et propositions en vue de la rédaction d'un texte commun

p.25

Animation : Jean-Karl DESCHAMPS, Président de la Commission Éducation, culture et communication du CESE et membre du Bureau de la Ligue de l'enseignement

Grand témoin

p.35

-  François JULLIEN, philosophe, auteur de l'ouvrage *Il n'y a pas d'identité culturelle*, publié aux éditions de l'Herne en 2016

Biographie

p.43

Liste des participants

p.48

**Les Droits culturels
sont l'un des droits humains,
indissociable des autres.
En termes de politiques culturelles,
ils se déploient par :**



**La liberté de création
et de diffusion**



**La liberté de participer
à la vie culturelle**



**La liberté de participer
à l'élaboration, la mise en œuvre
et l'évaluation des politiques culturelles**



Discours d'ouverture



Discours de Thierry BEAUDET

Président du CESE



Bonjour à toutes et à tous,
Madame la Présidente, Chère Marie-Claire,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'ouvrir avec vous ces Rencontres Culture 2022, organisées par la COFAC, tous les trois ans depuis 2016.

Cette journée va se nourrir d'un travail important effectué lors d'Ateliers Culture, sur des sujets aussi centraux et divers que le lien entre culture et territoires, les pratiques croisées entre champs culturels et non culturels, le lien entre bénévoles et salariés, la Culture comme affaire de toutes et de tous. Naturellement Marie-Claire, je te laisserai revenir sur tous ces sujets.

Ce qui ressort de ces réflexions, me semble-t-il, est que dans nos sociétés, la Culture ne saurait se réduire ni au divertissement, ni à des pratiques réservées à une élite, ni même à une politique d'État, aussi brillante soit-elle. L'être humain est un être de culture, de mémoire et d'imagination. Notre perception du monde passe par la Culture au sens large, c'est-à-dire les pratiques, mœurs, expressions qui définissent une civilisation. Il n'est pas de réalité partagée en dehors d'une Culture.

La Culture est donc un des éléments essentiels de la cohésion sociale. C'est la raison pour laquelle elle a toute sa place dans cet hémicycle. Mais elle est aussi un élément de différenciation sociale, par quoi chaque aventure individuelle se connaît et se fait connaître. Cette force de différenciation, affirmation de sa singularité, est d'autant plus importante dans nos démocraties modernes, qui sont des sociétés d'individus aspirant à toujours plus de liberté et d'autonomie. Pour reprendre les termes du philosophe François JULLIEN, la Culture offre à chacun un ensemble de ressources, bien plus que des « racines », qui peuvent être aliénantes, bien plus que des « valeurs », qui peuvent exclure, ou bien plus que des « richesses », sujettes à la marchandisation.

Nos démocraties parlementaires, nous le savons tous, sont contestées, malmenées, elles souffrent à la fois de désaffection et de dérives autoritaires. Au-delà des réformes institutionnelles, je suis convaincu que seule une démocratisation profonde de la société nous permettra de sortir par le haut de cette mauvaise passe, et de rester des démocraties libérales, respectueuses des droits fondamentaux.

La Culture, elle aussi, elle surtout, doit être démocratisée. Ceci signifie que le citoyen n'est pas qu'un spectateur, auditeur ou lecteur de contenus culturels qui lui seraient prescrits verticalement, par un État ou par une multinationale, mais que l'appétit de Culture doit lui venir dès l'enfance, par la pratique personnelle, au plus près de son expérience quotidienne, de son quartier, de son école, de sa famille. C'est pourquoi, en la matière,

rien ne remplacera le tissu associatif, au plus près des territoires et des singularités. C'est pourquoi rien ne remplacera le bénévolat, qui est l'élan social le plus inclusif et qui respecte le mieux la subjectivité de chacun.

La démocratisation de la Culture ne revient donc pas seulement à élargir l'accès à des œuvres déjà identifiées et célébrées, mais surtout à créer un peuple d'amateurs, d'amoureux de pratiques culturelles et artistiques. Les grandes œuvres, les grands artistes, soyons-en convaincus, viendront par surcroît.

Les pratiques culturelles sont enfin une école de la tolérance, d'ouverture à l'autre, de solidarité, un mouvement permanent d'éducation populaire, sans quoi une démocratie reste un ensemble de règles constitutionnelles plutôt que de faire société ; sans quoi une démocratie peut plonger dans la discorde et le clivage, comme nous en sommes aujourd'hui trop souvent les témoins ; sans quoi une démocratie peut devenir illibérale, démocratie formelle et dévitalisée.

Je salue à cet égard le rapport de notre assemblée de 2017, portant sur la démocratisation culturelle, dont Marie-Claire MARTEL fut la rapporteure. Il abordait les voies et moyens d'une vraie appropriation de la culture sous toutes ses formes et par le plus grand nombre, et cet après-midi vous étudierez les suites qui lui ont été données. Depuis, Marie-Claire a également co-signé en juin dernier un rapport important sur les liens entre engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté, qui concerne évidemment le secteur culturel.

Pour toutes ces raisons, je tiens à saluer chaleureusement tous les acteurs de la culture réunis pour cette journée, et je vous souhaite d'excellents travaux.

Merci.

Discours de Marie-Claire MARTEL

Présidente de la COFAC, Vice-présidente du CESE, déléguée à la participation citoyenne



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Vous me pardonnerez, mais je voudrais commencer par remercier les millions de bénévoles qui donnent ce qu'ils ont de plus précieux dans la vie : leur temps. Ces bénévoles que l'on trouve dans les associations, dans les syndicats dans les coopératives, dans les mutuelles. Ils font vivre la Culture partout sur le territoire, tous les jours.

La Culture n'est pas un sujet pour nos concitoyens me direz-vous, puisque personne n'en parle ni n'en réclame. Quoi de plus normal pourtant que de ne pas parler de ce que l'on possède déjà ? Surtout quand ce n'est pas essentiel à la survie à court terme. Évidemment personne n'en parle puisque tout le monde a une Culture. La sensation de manquer de quelque chose que l'on possède déjà n'existe pas. En revanche, ne pas s'occuper de la Culture serait une faute politique. Car nous serions tous assignés à la Culture que nous connaissons déjà. Ne pas s'en occuper serait aussi signer l'arrêt définitif de l'ascenseur social. Ne pas s'en occuper, en tenant compte des mois de pandémie et du confinement nécessaire au ralentissement de l'épidémie qui laisse le secteur culturel au milieu d'un gué dont on ne voit pas le bout, serait irresponsable. En tenant compte de l'état de santé des personnes qui vivent en France et notamment de leur santé mentale. En tenant compte de la part croissante du sport dans l'espace médiatique et de la mise en concurrence de secteurs qui ne devraient pas l'être tant ils concourent chacun à l'émancipation des personnes. En tenant compte de la paupérisation des ménages mais aussi des difficultés financières des collectivités territoriales : la Culture s'annonce comme LA variable d'ajustement. Il serait irresponsable de n'en pas tenir compte.

Parce que les membres les plus faibles de notre société ont le droit à la même attention et au même respect que les autres, un lien étroit unit Culture, protection des plus faibles et dignité humaine. La Culture, tout comme les droits économiques et sociaux, sont les attributs essentiels de la dignité humaine : ils permettent directement la possibilité d'une vie décente. Le droit de participer à la vie culturelle est-il un droit accessoire ? Au contraire ! C'est un droit essentiel au regard de la dignité humaine : être acteur de la vie culturelle par ce que cela implique engagement et responsabilité de la personne mais aussi partage d'un langage commun qui permet de rompre l'isolement social et de renforcer le lien social, donne du sens à nos vies, donne du sens à la vie.

Certains d'entre vous savent bien combien MASLOW et sa pyramide, ou plutôt l'extension de son utilisation à tout et n'importe quoi est préjudiciable à la société car justement il décrypte les besoins individuels et non ceux de la société. Or les premiers ne peuvent être satisfaits si l'on ne prend pas soin des seconds. Ce sont les liens qui nous unissent qui

nous constituent en Société. Françoise HERITIER plaçait les prémices de l'instauration d'une véritable société à la découverte d'un os de tibia ressoudé parce que si la personne a survécu c'est parce que des liens d'entraide avait été tissés. Le fait que la Culture fabrique ces liens est absolument essentiel à la société.

Tu l'as rappelé Thierry, la nécessité de prise en compte des droits culturels n'a pas faibli depuis 5 ans. L'urgence démocratique à renforcer la société elle-même et donc les liens qui nous unissent aux autres en revanche lui s'est accru. C'est à la fois une urgence de santé publique et notamment de santé mentale mais aussi une urgence démocratique.

La première des ressources culturelles, François JULLIEN, notre grand témoin de la journée le rappelle souvent, c'est la langue. Force est de constater que nous ne savons plus nous parler. L'invective et les discours de haine semblent avoir remplacer le respect de la dignité d'autrui et celui de sa liberté de conscience. Sans Culture commune, sans langue commune, pas de société. Et cela ne signifie pas que d'autres langues ne peuvent trouver droit de cité, cela n'enlève rien à la langue commune. Au contraire !

D'autre part, Les intérêts individuels ne peuvent plus passer avant l'Intérêt Général. l'Intérêt Général est un travail, un travail que nous menons ici au CESE mais aussi chacun d'entre nous dans nos organisations. Passer de la collecte des Intérêts Individuels à la définition d'intérêts collectifs. Passer de la confrontation des intérêts collectifs à la définition de l'Intérêt Général. C'est ce qui nous occupe.

Ce besoin, cette envie de participer, cet appel à la participation était très fortement marqué dans l'avis Vers la démocratie culturelle. Il est aujourd'hui de plus en plus fort. Il est pris en compte ici avec l'organisation de convention citoyenne, le travail des citoyens autour des saisines et notamment de la saisine sur le bénévolat avec les groupes de travail dont certains d'entre vous ont fait partie. Cette exigence de participation démocratique est aussi une exigence des droits culturels, parce que des citoyens qui s'impliquent activement pour faire vivre les droits, leurs droits et ceux des autres, est une chance pour la République. Ces droits culturels s'appliquent aussi aux politiques culturelles même s'ils doivent s'appliquer à toutes les politiques. Ils sont un des droits de l'Homme, indissociable des autres, et c'est donc une question à la fois individuelle mais aussi une question collective parce que l'objectif est de faire humanité ensemble et d'abord de se parler sans haine.

Il nous reste à convaincre que les droits culturels n'annihilent pas les ambitions de la démocratisation, en rien, au contraire ! Ils les transforment, ils les refondent. Il nous reste à convaincre que la démocratie culturelle est

une des concrétisations des droits culturels et qu'elle ne saurait advenir sans réelle participation. Participation à l'art, au partage des ressources mais aussi à la co-construction des politiques publiques.

Ce qui continue de nous rassembler au moment de ces 3èmes Rencontres Culture reste notre volonté de passer d'une culture « pour tous » à une culture « avec tous » !

L'exigence démocratique qui s'impose à nous aujourd'hui dans notre pays nous engage à chercher des solutions les plus participatives possibles, en respectant le rôle et la place de chacun des acteurs et c'est ce que nous voulons faire aujourd'hui. En rendant chacun non plus consommateur de Culture, mais acteur de la Culture, parce que s'engager dans la vie de la cité par la Culture c'est déjà s'engager dans la cité !

Replaçons les politiques culturelles dans la perspective de l'idéal républicain, alors elles seront fondées sur la justice, l'égalité des droits et la fraternité.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs, permettez-moi d'exprimer ici l'exigence collective de la COFAC, de l'excellence d'une politique publique de la Culture et d'accompagnement de la vie associative parce que c'est simplement une exigence de démocratie.

Restitution des Ateliers Culture



Atelier #1

Territoire de culture ou culture de territoire

Animation :

Hélène LACASSAGNE (COFAC)

Jany ROUGER (COFAC Nouvelle Aquitaine,
membre d'honneur FNCC)



1ère réunion : le 10 octobre de 18h à 19h30

2ème réunion : le 24 octobre de 18h à 19h30



Atelier #2

Pratiques croisées : sport et culture, champ social et culture, vacances et culture, international et culture, transition écologique et culture, santé et culture

Animation :

Gilles EL ZAÏM (COFAC)

Luc de LARMINAT (Opale)

Philippe OSMALIN (ATD Quart Monde)



1ère réunion : le 28 septembre de 18h à 19h30

2ème réunion : le 12 octobre de 18h à 19h30



Atelier #3

Bénévoles et salariés : engagés dans un but commun

Animation :

Olivier LENOIR (COFAC)

Hubert PENICAUD (France Bénévolat)



1ère réunion : le 25 octobre de 18h à 19h30

2ème réunion : le 3 novembre de 18h à 19h30



Atelier #4

Tous acteurs de la culture

Animation :

Marie-Claire MARTEL (COFAC)

Arnaud BREUIL (Groupe UP)



1ère réunion : le 26 septembre de 18h à 19h30

2ème réunion : le 17 octobre de 18h à 19h30

Atelier #1 Territoire de culture ou culture de territoire



Hélène LACASSAGNE et Jany ROUGER

L'histoire culturelle des territoires est empreinte de tensions, de contradictions. Par le passé, plusieurs termes ont délégitimé les pratiques culturelles locales des territoires, désignées comme « folklores » et souvent reléguées derrière une culture dite « légitime » ou « savante ». Un mouvement de balancier s'observe désormais dans de nombreux territoires, pour valoriser des ressources culturelles en lien avec l'histoire locale, avec pour ambition que les acteurs de la culture, publics ou non, puissent partager l'ensemble des ressources, au premier rang desquelles sont les langues, et que chacune et chacun puisse se les approprier et devenir acteur de son propre parcours culturel.

Cela vaut pour tous les champs culturels, toutes les inspirations, toutes les esthétiques. Certains choisissent de se retrouver autour du patrimoine historique de leur territoire. Certains s'investissent dans d'autres ressources, dans d'autres récits. Ces différentes perspectives doivent-elles faire craindre un « localisme » en porte-à-faux avec une conception célébrant l'universalité des valeurs et ressources culturelles ? Ou, tout au contraire, n'est-ce pas là la promesse d'un enrichissement de la culture par toute sa diversité ? Tel serait le rôle des politiques culturelles territoriales, à l'ère des droits culturels.

Les acteurs publics de la culture sont aux prises avec trois injonctions divergentes. En premier lieu, celle de la logique découlant des droits culturels, qui cherche à garantir la participation et la liberté de chaque personne, en égale dignité, à écrire son parcours culturel. Ensuite, celle de la démocratisation culturelle promouvant le partage d'un socle de valeurs communes. Enfin, celle d'une demande politique pressant les acteurs culturels à se focaliser sur la promotion d'un récit en lien avec l'histoire du territoire, au risque de projeter l'image d'une identité collective figée.

Plusieurs précisions s'imposent. Rappelons d'abord que les identités sont plurielles et qu'elles désignent les singularités des individus, issues de parcours en construction permanente. Rappelons ensuite que les politiques mettant en œuvre les droits culturels ne s'opposent pas à la démocratisation mais la complètent. Cette tension ne doit-elle pas être dépassée afin de surmonter les blocages et les limites d'une politique culturelle prescriptive pour l'enrichir de la sensibilité culturelle et artistique de chacune et de chacun ? Certes, l'État doit continuer à partager les ressources dont il assure la conservation et promouvoir le patrimoine universel, mais cette mise à disposition ne doit pas occulter le partage des autres ressources. Le projet d'une collectivité, par essence, n'est-il pas de créer les conditions d'une telle articulation de l'universel et du singulier, de l'émancipation et du partage, de la création et de la tradition ?

La logique des droits culturels nous invite à associer les parties prenantes, à compléter l'approche d'une action culturelle « pour des bénéficiaires » d'une co-construction de projets de territoires « avec des participants ». Beaucoup d'acteurs associatifs ont commencé ce travail d'ouverture.

Mais, outre la difficulté que posent les problématiques économiques, sociales et géographiques qu'affrontent les populations des territoires, ils peinent à s'insérer dans les schémas d'action de la puissance publique et à y faire reconnaître leurs pratiques. Car les difficultés sont aussi politiques. Sur un même territoire, la multiplicité des interlocuteurs à différentes échelles et dans différentes missions (État, régions, départements, communes, bloc de coopération communale et établissements spécifiques) complique encore davantage le combat des associations pour être entendues et mener leur projet.

Comment dépasser les clivages idéologiques, les lourdeurs politico-administratives, les inégalités territoriales et agir concrètement, notamment localement, pour enrichir le «partage du sensible¹» de l'ensemble des expériences artistiques et esthétiques ? Quelques pistes :

-  **Faire mieux connaître les droits culturels et leurs implications**, car ce concept reste obscur, parfois même méconnu, pour nombre d'élus, de fonctionnaires territoriaux et d'acteurs civils.
-  **Agir dans des alliances à échelle territoriale**, avec le tissu associatif local et en créant des solidarités entre les acteurs pour faire naître les projets culturels au plus proche des personnes.
-  **Développer la formation croisée des acteurs** des territoires pour leur permettre de se connaître, d'échanger des constats, des concepts et des méthodes, en d'autres termes faire « culture commune » avant de travailler ensemble.
-  **Renforcer les réseaux d'acteurs à l'échelle nationale et européenne** pour permettre de favoriser les échanges, les partages d'expérimentations locales et la mutualisation des ressources.
-  **Rendre cohérente avec les objectifs de la démocratie culturelle la méthode d'animation et de pilotage de la politique culturelle des territoires** en ménageant, à rebours du principe des appels à projets, les temps de mise en relation entre les acteurs concernés, de co-construction, d'implantation et d'appropriation du projet et en donnant toute leur légitimité aux démarches d'expérimentation, de tâtonnement et d'adaptation qui contribuent au renforcement de la cohésion sociale, du sentiment de citoyenneté et de dignité.



Intervention de la salle

Stéphane GROSCLAUDE, Musique en territoires

Ce n'est pas un désaccord mais je voulais souligner qu'un certain nombre de réseaux nationaux ont souffert du Covid et des impacts de la décentralisation et sont aujourd'hui

menacés par la baisse des soutiens des collectivités publiques et en partie de l'État. Il me paraît donc nécessaire de modifier le texte « en préserver et renforcer les réseaux nationaux et intermédiaires ».

1 Jacques Rancière, 2000.

Atelier #2 Pratiques Croisées

En préambule :

« Le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Déclaration de Fribourg (article 2-a)



De gauche à droite : Luc DE LARMINAT, Philippe OSMALIN et Gilles EL ZAÏM

Les pratiques croisées s'inscrivent pleinement dans les droits culturels des personnes.

Elles construisent des relations de qualité entre les personnes, dans la liberté effective et la dignité. Elles permettent un partage des ressources culturelles de chacune et chacun, quelle que soit sa situation sociale et économique, son âge, son origine, sa situation géographique, son lieu de vie, ses aptitudes. Sport, vacances, champ social, international, transition écologique, santé... Traversant tous ces champs, les pratiques culturelles sont un média de recréation de lien entre les personnes.

Ainsi les pratiques croisées favorisent le décloisonnement des disciplines (artistiques et culturelles, scientifiques, sportives...), des catégories sociales et générationnelles, des différentes activités sociales et professionnelles. Elles nourrissent les interactions entre les organisations du champ de l'économie sociale et solidaire, les entreprises, les collectivités territoriales, etc.

Elles visent à “faire culture”, c'est-à-dire **produire du commun, en reconnaissant la diversité, l'altérité, à savoir que chacun est porteur de ressources à mettre en partage.**

De ces pratiques croisées peuvent résulter des leviers d'émancipation, de nouveaux espaces de convivialité, de reconnaissance, de partage, d'expression individuelle et collective mais aussi de confrontation, de débats voire de résistance de cultures plurielles et parfois dépréciées comme autant d'atouts et de bienfaits à mettre en avant et à valoriser.

Elles sont l'occasion de “pas de côté” pour que chacun et chacune puisse envisager sous de nouvelles perspectives et des points de vue inattendus, voire déstabilisants : ses projets et fonctionnements associatifs, ses engagements et implications dans l'espace social ou les territoires, ses positionnements éthiques, politiques, philosophiques, son activité professionnelle comme ses loisirs. Croiser les pratiques, c'est aider chacun et chacune à **identifier ses ressources culturelles et à pouvoir les mettre au service de projets.** C'est aussi redéfinir son positionnement à l'aide de nouveaux partenaires d'action (comme la prise en compte du développement durable et de la transition écologique, des formations pour acquérir des connaissances spécifiques, le transfert de bonnes pratiques, des échanges entre pairs, etc.).

Il est temps de penser des actions, des événements comme des actes discrets, des processus de fond avec des visibilitées à divers degrés croisant les pratiques et de tendre vers une politique de décroisement qui rappelle que c'est la diversité au sens plein qui «fait culture» (la fabrique) dans une démocratie. Les artistes en sont bien sûr des acteurs importants car la libre création permet par la production de formes ou de processus de révéler ou d'anticiper des phénomènes culturels (concepts, débats, ruptures esthétiques, philosophiques, éthiques...) mais ils ne sont pas les seuls. Ainsi, croiser les pratiques, c'est affirmer que ce sont, au-delà de disciplines artistiques, des domaines habituellement séparés qui sont des ressources et des fabriques pour la culture, c'est reconnaître qu'il y a culture là où il y a des personnes avec leurs intérêts, leurs passions, leurs modes de vie, leurs loisirs, leurs activités professionnelles et donc possibilité d'échanges, de productions d'idées et de formes.

Concrètement, croiser des pratiques, c'est **explorer des terrains d'innovations**, c'est **faire advenir des formes culturelles nouvelles**, c'est par exemple imaginer qu'une pratique sportive peut se joindre à une création artistique



en même temps qu'intégrer un débat local sur un PLU, qu'une action sociale peut se nourrir de la présence d'artistes en y associant une question de patrimoine. Et ce n'est pas toujours en termes de visibilité événementielle qu'il faudrait penser mais aussi en termes de processus long associant acteurs, citoyens et l'ensemble des personnes libres et dignes qui s'impliquent dans la vie de la cité.

Les droits culturels sont inscrits dans la loi. **Il est temps que cette reconnaissance politique soit mise en œuvre dans les politiques publiques fortes et cohérentes.**

Les politiques de soutien en direction des pratiques croisées ne peuvent s'envisager que dans le long terme. La reconnaissance des projets associatifs et des actions engagées passe par les moyens donnés : soutiens et financements pérennes, projets co-construits avec les acteurs de terrain, plutôt que des appels à projet ou commandes publiques qui limitent le rôle des porteurs de projets à une simple fonction d'exécution. En effet, prôner d'un côté le respect des droits culturels et de l'autre promouvoir des marchés publics ou des appels à projets est une contradiction trop forte ; les droits fondamentaux ne répondent pas à une commande et ne sont pas des marchandises.

Ces pratiques nous rappellent que **la rencontre, l'échange culturel entre les personnes, la liberté de création et d'expression artistique ne doivent pas être exceptionnels. Elles sont essentielles**, c'est tout simplement "faire humanité" !



Interventions de la salle

Daniel FORGET, Plus Petit Cirque du Monde / FFEC

Concernant les pratiques croisées il serait intéressant de rajouter la science, l'économie et la philosophie, trois thèmes intéressants, et c'est toujours mieux, en particulier par rapport à l'économie, que ce soient les associations et les membres de l'ESS qui s'en emparent plutôt que les marchands.

Mohamed Larbi HAOUAT, ASILEC

Je voulais attirer l'attention puisque le sommet de la francophonie est à Djerba et que nous sommes là, sur le fait que la francophonie est aussi dans les banlieues, est en France et partout, que ce soit en Afrique et ailleurs.

Marie Christine BORDEAUX, Réseaux Art + Université + Culture

J'appuie la demande précédente d'explicitier que la culture scientifique fait bien partie de la culture dont il est question dans les textes. Il y a un enjeu qui va bien au-delà du champ art/science qui s'est beaucoup développé mais qui ne peut pas remplacer le secteur de la culture scientifique.

Aline ROSSARD, Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

Pour rebondir sur ce qui a été évoqué dans le compte-rendu présenté. Vous parlez beaucoup d'identifier les ressources de chacun, nous sommes tous porteurs de culture mais j'aurais insisté sur la nécessité, en tout cas c'est dit dans le texte, d'augmenter les possibilités de choix des personnes, qu'elles ne soient pas assignées aux seules ressources qu'elles portent mais bien de pouvoir travailler avec elles à une extension des ressources. Cela me semble important quand on évoque les droits humains fondamentaux et surtout la liberté effective des personnes et pas juste la liberté formelle, de faire échos aux travaux d'Alain RENAULT à la question de soigner les attachements des personnes et en même temps les accompagner vers leurs arrachements vers de nouvelles découvertes.

Atelier #3 Bénévoles et salariés : engagés dans un but commun



Olivier LENOIR

Le monde associatif abrite une grande diversité de modèles. Ces modèles ont en commun la place essentielle et consubstantielle du bénévole. Dans un monde en mutation et face aux évolutions que traversent les associations dans les domaines environnemental, social ou économique, la notion d'engagement bénévole mérite une définition actualisée.

Avant toute chose, le bénévolat se définit comme l'exercice d'une liberté, un acte désintéressé. Liberté de s'engager dans la voie que l'on choisit, liberté d'agir, liberté d'aller vers les autres et de s'associer. Une multitude de raisons peuvent motiver l'engagement bénévole. La passion est indéniablement l'une d'entre elles, tout comme le plaisir : plaisir d'être ensemble, plaisir de la convivialité, plaisir de découvrir et d'échanger, plaisir de transmettre et de donner. Élan qui pousse l'individu vers les autres, dans une dynamique d'émancipation et de réalisation personnelle, le bénévolat est porteur de sens et de valeurs fortes, il devient une dimension majeure de la citoyenneté de ceux qui s'engagent.

Parce que **l'engagement bénévole est au cœur de la vie associative**, les attentes des associations sont grandes vis-à-vis de ce dernier. Dans leur relation avec leurs interlocuteurs, elles cherchent à mobiliser les énergies et les associer à leur fonctionnement. Dans le secteur culturel, bon nombre d'associations entretiennent une relation avec un « public ». Elles tentent alors d'ajuster leur positionnement pour encourager le passage à l'action et convertir une relation d'usage à une relation de participation. Elles souhaitent ainsi transformer l'usager en acteur. L'enjeu réside ensuite en l'intégration de ces bénévoles, au-delà du fonctionnement, à la gouvernance de l'organisation.

Parce que la tâche des associations est complexe, que leur administration revêt une technicité ou parce que leur projet est ambitieux, le bénévolat est également synonyme d'acquisition de compétences de toutes sortes, quel que soit le niveau d'implication : compétences administratives, techniques, artistiques et créatives... Les bénévoles qualifiés, voire hautement qualifiés, sont légion.

Permettre, susciter ou accueillir l'engagement bénévole ? La tâche n'est pas simple. Mobiliser toutes les catégories sociales, les femmes et les hommes, de toutes les générations, notamment les plus jeunes, nécessite souvent d'adapter ses modèles de participation aux contraintes matérielles, aux modes de vie et parfois à l'instabilité qui marque le parcours professionnel, familial, intime des personnes prêtes à s'engager. Si beaucoup de jeunes témoignent d'une forte volonté de s'engager, la continuité de leur implication dans les mouvements de jeunesse paraît incertaine. Ces mouvements d'éducation populaire remplissent pourtant une fonction structurante pour l'engagement et doivent continuer de la remplir, en prenant en compte les réalités actuelles de la jeunesse. Ce nécessaire travail d'adaptation implique que les associations pensent ou repensent les temporalités à différentes échelles, afin que chacun puisse mener ses engagements multiples qui caractérisent la vie quotidienne des bénévoles. Et ceci en préservant d'un côté leur vie privée et de l'autre les moteurs essentiels de l'engagement que sont le plaisir et la volonté d'agir collectivement.

Face à ces enjeux de technicité, de temporalité, de coordination et de développement de leur action, pour affiner les positions et éviter les césures, beaucoup d'associations font appel à des professionnels. Certes, sur l'ensemble des structures associatives, le groupe des associations employeuses reste une minorité. Mais relevons d'une part que cette minorité n'est pas négligeable, tant par le nombre que par leur rôle économique et les fonctions stratégiques de tête de réseau que certaines associations employeuses exercent pour l'ensemble de l'écosystème associatif (accompagnement, ingénierie, animation des réseaux). D'autre part, cette présence des professionnels dans le monde associatif est également marquée par une grande diversité de situations qui ne saurait se résumer à l'emploi direct.

Diversité d'abord des compétences apportées. Direction, gestion, comptabilité, expertise juridique, et l'ensemble des fonctions support ; communication, formation, informatique, ingénierie, recherche, production de ressources et l'ensemble des métiers d'expertise accompagnent les bénévoles dans la gestion des structures. Une multitude de métiers interviennent également dans la réalisation de l'objet-même de l'association : artistes, auteurs, créateurs, interprètes, enseignants, chercheurs, éducateurs, animateurs, médiateurs, techniciens du spectacle vivant, etc.

Diversité ensuite sur le plan des relations. A côté du lien étroit de l'emploi direct qui lie association employeuse et collaborateur salarié, d'autres professionnels agissent au contact des associations. Au premier chef, les artistes, prestataires, accompagnants privés ou publics, de diverses envergures ; agents du service public titulaires et contractuels, détachés ou non, travaillant quotidiennement au service de l'intérêt général.

Dans le cadre de l'emploi direct, diversité des temporalités du travail. Des salariés permanents, en contrat à durée indéterminée pourront accompagner leur association sur le temps long, tandis que le travail d'autres salariés, en contrats courts, en stages ou contrats d'apprentissage, seront plus ponctuels. Rappelons que la situation des volontaires en service civique ne relève pas du salariat à proprement parler. Pour autant, l'organisation de leur mission les amène souvent à agir avec les salariés lorsque ceux-ci sont présents dans l'association. L'emploi mutualisé et les contrats à temps partiel, très répandus dans le secteur associatif, contribuent également au découplage des temporalités de travail.

Enfin, diversité d'engagement. Si **le bénévolat relève de la liberté individuelle de s'engager, l'action du salarié est placée dans le cadre d'un contrat de travail** et d'un lien de subordination. Comment alors définir l'engagement ? Ici réside un enjeu important pour les associations employeuses, celui de distinguer ce qui relève du contrat de travail du salarié, et ce qui relève de sa liberté individuelle à s'engager bénévolement en dehors du cadre de sa mission rémunérée.

Les associations doivent donc **composer une réponse au défi de la diversité de situations et de statuts qui les traversent**. Comment faire coopérer ces personnes ? Comment articuler un modèle qui garantisse à chacun la liberté de s'engager ? Pour relever ce défi, des leviers existent.



Une part de la réponse réside sans doute dans la notion-même d'associativité au cœur du projet associatif. Ce dernier fait le pari que les personnes s'associent dans un but commun. Ainsi en disposent les premiers mots de la loi du 1^{er} juillet 1901.

Il revient à chaque organisation d'analyser la diversité de formes, de statuts, d'envies et d'attentes des personnes engagées auprès d'elles. C'est de cette lecture que jaillira le modèle le plus à même d'articuler les différentes modalités d'engagement : bénévolat, volontariat, salariat... Cette lecture révélera qu'à l'échelle même des personnes, l'engagement change de forme au fil du temps, le long de parcours hétérogènes, parfois sinueux mais toujours empreints d'envie.

On voit des associations questionner leur forme et leurs lieux communs, pour y réinsuffler du sens et permettre notamment l'engagement des plus jeunes. Elles peuvent s'appuyer pour cela sur les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ainsi que sur les activités d'éducation artistique et culturelle qu'elles mènent en milieu scolaire ou périscolaire. Certaines réinventent leur Assemblée générale comme le cadre où chacun exprime son engagement et l'attachement qui le lie au projet collectif. Il n'en demeure pas moins que celles qui expérimentent et tentent d'organiser de nouvelles formes de relations avec les bénévoles, en remettant en question leurs certitudes et modes de gouvernance, réussissent souvent à renouer les liens qui semblaient s'étioler.

Si les associations disposent de leviers internes pour faciliter l'exercice du bénévolat, les pouvoirs publics ont aussi un rôle à jouer pour garantir l'information et la capacitation de toutes et de tous sur les voies d'engagement, notamment des plus jeunes dans et hors le cadre scolaire.

Le développement du bénévolat est indissociable de sa reconnaissance comme **pilier de la citoyenneté et de l'engagement démocratique**. Sa valorisation doit être accentuée. Les libertés associatives (liberté d'association, de réunion, d'expression, de manifestation) pourraient être inscrites dans la Charte d'Engagements réciproques, démontrant ainsi leur importance aux yeux des acteurs publics et associatifs.

Reconnaître le bénévolat, c'est également reconnaître les compétences des bénévoles et leur nécessité de coopération avec les professionnels pour un projet associatif commun. Pour cela, rendons véritablement possibles le bilan de compétences, la validation des acquis de l'expérience (VAE) et l'usage du compte d'engagement citoyen (CEC) pour que les bénévoles puissent réellement développer leurs compétences au service du projet de leur choix. De même, le volet formation du Fonds de Développement pour la Vie Associative (FDVA) devrait être suffisamment doté pour être un soutien à l'engagement bénévole. Enfin, la nécessaire valorisation du bénévolat ne sera complète qu'avec la sensibilisation et la formation des élus et des agents de l'administration aux enjeux du bénévolat.

Telle est donc la force de l'association, mais aussi son défi : fédérer les individualités dans leurs particularités, faire converger les volontés et les besoins, et par-delà ses propres murs forger des alliances, faire reconnaître sa valeur, pour encore et toujours « s'associer ».



Interventions de la salle

Patrick SCHOENSTEIN, Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation

Je suis un bénévole président d'association et je suis un bénévole employeur de salariés. Et très souvent je suis au minimum gêné sinon honteux des conditions salariales que je suis obligé de proposer au personnel salarié que je recrute. Je trouve que le niveau de salaire et les conditions de travail dans le milieu associatif sont souvent très compliqués et je pense que ce serait bien que nos associations se penchent un jour sur ce problème de manière à ce que nous puissions offrir à nos salariés des conditions qui soient correctes.

Ghislain GAUTHIER, CGT Spectacle

Je vous remercie pour cette prise de parole. J'allais faire une prise de parole sur la nécessité de structurer ces secteurs professionnels notamment à travers des conventions collectives. On a encore toute une partie du secteur associatif qui n'est pas couvert par les conventions collectives, notamment les arts visuels, et on a un gros travail collectif à mener là-dessus.

Jacques GUENEE, Territoires et Cinéma, COFACRIF

Je voudrais simplement dire à ce niveau de la discussion qu'on parle toujours comme si bénévoles et salariés étaient la situation de la plupart des associations. Il ne faut pas oublier qu'il y a des dizaines de milliers d'associations qui travaillent sur le terrain et qui n'auront jamais besoin d'un salarié. Ce sont des citoyens engagés qui remplissent les

différentes missions que l'on a évoqué ici. J'insiste là-dessus car de plus en plus et je pense que la réaction était justifiée, mais de plus en plus on parle comme si salariés et bénévoles travaillaient en commun ce qui est vrai dans un certain nombre d'associations en oubliant qu'il y a une population de bénévoles importante qui travaille sans avoir à se poser le problème d'avoir ou non un salarié.

Abdelaziz MOUNDE NJIMBAM, Centre Culturel de la Maison des Camerounais de France

Dans le sillage de ce que M. Olivier LENOIR a dit concernant à la fois les bilans de compétences et les comptes d'engagement citoyens (CEC), il y a une récente initiative prise par les pouvoirs publics de mettre en ligne un site dédié aux bénévoles « je veux aider », dans ce sens-là il serait peut-être souhaitable que des dispositifs comme le CEC soient beaucoup plus visible. Je remarque autour de moi que beaucoup de personnes ne sont pas au courant de cela. Il faudrait peut-être qu'à ce niveau-là il y est beaucoup plus de visibilité. Deuxièmement sur les questions concernant les bilans de compétences c'est vrai qu'il y a beaucoup de bénévoles qui ont des compétences qui ne sont pas valorisées. Je crois qu'à travers tous ces dispositifs cela permettrait même pour des personnes qui ont des besoins de retour à l'emploi, les personnes qui sont dans des situations assez précaires et difficiles de pouvoir valoriser les compétences qui ont été mobilisées au sein des associations.

Atelier #4 Tous acteurs de la culture

La culture est l'affaire de tous parce que chaque personne a une culture. Nous sommes chacun porteurs de ressources culturelles, glanées, transmises, appropriées au fil des innombrables rencontres qui constituent notre identité culturelle. Elles sont le parcours d'une vie.

Dans ce processus permanent, de multiples transmissions des langues, des œuvres, des pratiques artistiques et culturelles nous lient les uns aux autres. Pour établir ce lien entre les générations, il faut que les acteurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain créent, conservent et transmettent. Il ne s'agit pas seulement de ce qui a été créé avant eux mais également la création qui leur est contemporaine. Ce mouvement de transmission implique l'organisation d'autres processus : partage, éducation, appropriation.

La culture est l'affaire de tous parce qu'il n'y a pas de société sans culture et que c'est la culture même qui nous constituent en société. La société n'existe pas par juxtaposition d'individus mais par l'établissement des liens qui les unissent. Or des personnes n'ayant aucune ressource culturelle en commun ne vivent pas dans la même société. Le partage des ressources culturelles des personnes qui vivent sur le même territoire est donc indispensable pour constituer des attaches solides.

La culture est l'affaire de tous parce qu'elle nourrit le lien social autant qu'elle s'en nourrit. C'est la dimension proprement humaine, le désir de rencontrer et plus encore de retrouver l'autre qui rend si fort le lien culturel. Ces expériences culturelles doivent pouvoir être menées librement par chaque personne. Ainsi, c'est pour revoir ceux qui nous ont inspirés, ceux avec qui on a été émus, qu'on retourne au spectacle, au concert, au cinéma, à la bibliothèque ou au musée. **Pour ces raisons, la vie culturelle contribue à la construction des personnes, les déliant les entraves du sentiment d'illégitimité et d'assignation culturelle, de déclassement social, de perte de l'estime de soi que beaucoup peuvent éprouver.**

La culture est l'affaire de tous parce qu'au-delà du temps, elle traverse l'espace. Elle lie les personnes dans les territoires et entre les territoires, parce que les êtres humains voyagent, se visitent, parfois se quittent, parfois ne se quittent plus. L'échange culturel les lie à différentes



Marie-Claire MARTEL et Arnaud BREUIL

échelles, locales, nationales, internationales. Face à ces mouvements, il est parfois difficile, peut-être inutile, de distinguer les destinataires des politiques publiques. Par exemple, les politiques touristiques ne bénéficient-elles pas autant - si ce n'est plus - à ceux qui habitent le territoire qu'à ceux qui y passent ?

Oui, la culture est l'affaire de tous parce qu'elle s'appuie sur des processus transversaux, se nourrit de toutes les contributions, de l'apport de tous les profils. Ceux qui animent, produisent et se produisent : artistes, spécialistes et professionnels de tous les champs de la culture, amateurs et bénévoles de toutes les pratiques de la culture, mais aussi artisans et producteurs locaux. **Ceux qui financent, initient, accompagnent et soutiennent :** les coopératives, les mutuelles, les entreprises, les associations, les Elus, l'Etat et les collectivités, leurs institutions.... Sans oublier **ceux qui accueillent :** gendarmes au seuil des festivités, pompiers près des artificiers, secouristes, ainsi que toutes les personnes agissant dans des cadres collectifs où la culture doit continuer à vivre, établissements de l'éducation nationale, établissements de santé, établissements pénitentiaires, lieux de vie collectifs des personnes en situation de handicap... Chaque individu, même quand ses capacités sont différentes, chaque institution, chaque organisation peut recouvrir tant de rôles différents, peut trouver sa place dans tant de relations... **Comment ne pas voir la culture comme un écosystème de participation, de coopération et de solidarité ?**

L'écosystème culturel doit se révéler au grand jour pour que chacun y prenne sa place et s'y émancipe, qu'il agisse directement ou indirectement. Tous ses acteurs ont un rôle à jouer pour améliorer sa visibilité, sa lisibilité. Avancer dans le travail de recensement des parties prenantes, de cartographie de son réseau, et de référencement des relations et des ressources qui les unissent. C'est ce travail qui permettra d'avancer sur la voie de la structuration du secteur, pour faciliter davantage les échanges, les coopérations et l'émergence d'un plaidoyer commun. **Il doit permettre d'affirmer la culture comme un secteur essentiel à la société capable d'agir sur la réduction des fractures et de l'isolement et un vecteur d'émancipation et d'en-capacitation des personnes, de construction d'une société qui dialogue en paix et en confiance.**

Avec les acteurs de la société civile organisée, et notamment les associations, la **puissance publique doit donner toute sa reconnaissance à cet écosystème dans sa globalité**, à chaque étape de la politique culturelle. En premier lieu lors de la préparation de la décision, en garantissant que les projets s'appuient sur le travail des acteurs de terrain et sur leurs constats. Puis lors de sa mise en œuvre, en veillant à travailler avec l'ensemble des acteurs, et non seulement les plus visibles. Enfin dans l'évaluation des politiques publiques, en instaurant des indicateurs renouvelés qui prennent en compte l'action de l'ensemble des acteurs, notamment les associations, leurs bénévoles et leurs usagers **en regardant à la fois l'impact à court terme mais aussi les effets à long terme** ; en regardant aussi ce qui compte mais ne se compte pas.

Cette reconnaissance est grandement attendue, dans la parole et dans l'action. Nous rappelons avec force l'importance des **Chartes d'Engagements** réciproques culture en régions, qui doivent rassembler décideurs publics et associations des territoires pour donner l'impulsion décisive à une politique culturelle avec tous.



Interventions de la salle

Charles CONTE, Ligue de l'enseignement

Juste un mot sur les acteurs et les actrices les plus anciens du monde de la Culture à savoir les personnes investies dans les arts et traditions populaires jadis valorisés sous le terme folklore, la science du peuple, puis naguère dévalorisés sous le même terme. Je voulais souligner deux choses rapidement, l'ampleur du travail de ces personnes et deuxièmement le changement de regard qu'ils portent sur leurs pratiques et sur les pratiques proches. Premièrement l'ampleur. Il y a un foisonnement d'associations que vous connaissez bien entendu. De grandes organisations comme le Conseil international des organisations de festivals de folklore, 30 festivals en France et 250 dans le monde. La Fédération des actrices et des acteurs des musiques et des danses traditionnelles ici représentée par Jany ROUGER notamment, c'est pour l'ampleur du phénomène. Deuxièmement, le changement de regard. Il faut insister, beaucoup l'ont constaté, sur le regard que ce monde-là porte sur lui-même, c'est la dialectique entre l'enracinement et l'arrachement dont ma collègue Aline parlait tout à l'heure finalement donc on est tout à fait en phase là-dessus, il y a un fort changement. Et il y a un autre regard qui est porté de ce milieu-là vers les autres secteurs, presque les autres mondes de la culture qui se font en relation face à la mondialisation, la culture de masse, la culture marchande contre laquelle nous luttons tous et toutes. Je voulais insister là-dessus et souligner que ce double processus de renaissance et de reconnaissance a été initié sous le front populaire avec Jean ZAY au sein même de la Ligue de l'enseignement mais pas seulement et je serais fort heureux d'échanger avec celles et ceux qui seraient intéressés par cette thématique.

Daniel FORGET, Plus Petit Cirque du Monde / FFEC

Concernant cet aspect d'acteurs de la Culture, je trouve qu'il y aurait un aspect plus dynamique au niveau de l'intervention, soit des associations soit des personnes de la culture pour exprimer le fait qu'entre les acteurs de la Culture et les institutions souvent il est néces-

saies d'avoir une pratique insurgeante parfois en opposition, parfois très critique vis-à-vis de l'institution pour pouvoir aboutir à quelque chose. Je pense que ça pourrait être des pratiques qui pourraient être quotidiennes dans notre façon de vivre qui font que les choses se construisent.

Philippe METZ, Music'Halle, membre individuel de Peuple et Culture

Ce qui m'a surpris et on est tous attaché ici aux mots, c'est que le mot de militant n'apparaît plus. Je ne suis pas étonné car la fin des militants est annoncée depuis longtemps, mais j'ai l'impression qu'il y a là un levier qui nous anime tous, c'est peut-être l'ancien monde en tout cas qui nous animait beaucoup pour travailler dans ce champ-là, qui explique peut-être d'ailleurs pourquoi on a tellement de difficulté actuellement à trouver des salariés qui veulent s'engager à nos côtés dans ce processus de travail de la culture et de la culture au travail. Et donc je me demandais si ce n'était pas parce que ce levier, qui nous animait tous et toujours j'espère une certaine dynamique d'être un militant. Est-ce parce que les doctrines, les doxas et les idéologies font peur. Qu'on n'est là pas simplement pour des politiques culturelles mais pour un sens de la politique, pour travailler ce geste politique qui est important dans nos sociétés. J'étais juste un peu surpris de ne pas voir ce mot-là dans les différentes contributions qui ont été données jusqu'à maintenant.

Guy-Pierre COULEAU, Syndicat national des metteurs en scène

C'était plus une contribution qu'une critique parce que je crois que ce serait très compliqué de critiquer tout ce qui vient d'être dit. J'ai été très sensible à titre personnel à la question des langues des territoires mais aussi à la question d'associer les acteurs culturels dans leur plus grande part aux travaux communs et qui nous animent ici. J'avais juste une petite contribution très courte à faire sur la question migratoire. Il me semble que notre politique culturelle et notre culture est faite de tous les apports migrants, migratoires de toutes les personnes qui sont venues la construire ici.

Et jusqu'à aujourd'hui. Alors la question est pour demain qu'est-ce que nous attendons et Qu'est-ce que nous allons faire de tous les apports qui viennent de l'extérieur de nos frontières. Je suis comme beaucoup d'entre nous d'une famille qui a connu plusieurs langues et c'est pour ça que cette question des langues m'intéressait. Mes grands-parents et mes parents parlaient plusieurs langues, c'était les langues régionales, aujourd'hui tout ça a tendance à s'effacer un peu et je pense qu'on aurait intérêt pour le futur à être attentif à ceux qui nous apportent autre chose, une autre culture et d'autres cultures pour enrichir la nôtre.

Aline ROSSARD, Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine

Je voulais revenir sur le 4ème atelier et un peu tout le texte où on parle beaucoup, on entend beaucoup le mot ressources culturelles ce qui est intéressant, mais on retrouve très peu le terme de valeurs même si elles sont dispersées dans les textes et je trouve que ce serait intéressant de refaire référence aux valeurs, au moins des droits humains fondamentaux au sens de 48 dans la mesure où on fait référence aux droits culturels et se serait intéressant de remettre une touche de valeurs d'humanités, ça a été évoqué mais de refaire sens dans cette période ou ces références et

cette déclaration des droits humains fondamentaux est fortement brassée, interrogée. Et j'ai eu le sentiment que l'on était un peu dans un long fleuve tranquille, qu'il fallait qu'on soit ensemble que cela allait être formidable. Et il y a peu de traces des confrontations. Or notre monde est fait de ça de libertés rivales qui sont en permanence en train de se frotter, et c'est ce qui fait aussi la richesse et la place des artistes là-dedans elle est intéressante aussi. Et ça manque pour moi dans le texte de faire valoir la nécessité de la confrontation et que ok on vit ensemble mais on va aussi se confronter et pour ça il faudrait et ça me manque aussi un peu qu'on reparle des conditions nécessaires pour se causer, pour discuter, pour se frotter et pour aussi trouver de façon pacifier des réponses à nos distorsions et je pense que la place des artistes là-dedans est importante et je vous renvoie au rapport Shaheed de l'ONU sur la liberté d'expression sous une forme artistique qui nous rappelle quelle est la place des artistes dans notre société, le fait qu'il faille défendre cette place, qu'ils aient une réelle liberté d'expression et des moyens qui vont avec. On parlait tout à l'heure de salariat dans la vie associative et ça vaut aussi pour le milieu artistique et tout ça est lié et ça manque un peu de frottement dans le rapport.



Prises de paroles

Culture essentielle et contexte actuel, Culture et écosystème, Culture et politique publique



Préambule

Le débat a donné lieu à beaucoup de prises de parole qui ont finalement mêlé les trois volets abordés : Culture essentielle et contexte actuel, Culture et écosystème, Culture et politique publique. Nous avons opté pour un regroupement des interventions sous les trois grandes questions puis en sous-thèmes. Nous ne sommes donc pas fidèles au déroulement linéaire du débat et parfois nous redistribuons une prise de parole sous différents thèmes. Nous avons aussi procédé à quelques coupes et corrections syntaxiques, notamment pour éviter des redites. Nous espérons rendre ainsi plus attractive la lecture et mieux mettre en valeur les idées échangées.

La modération et l'animation des prises de parole étaient assurées par Jean-Karl DESCHAMPS, Président de la Commission Éducation, culture et communication du CESE et membre du Bureau de la Ligue de l'enseignement.



Culture essentielle et contexte actuel

Jean-Karl DESCHAMPS

Culture essentielle, c'est un terme qui a été beaucoup employé, beaucoup écrit, y compris dans les rapports d'ateliers. Est-ce que cette affirmation est toujours soutenable dans le contexte actuel ? Manière très simple pour moi de poser la question, beaucoup plus compliqué pour vous certainement d'y apporter des réponses.

Ghislain GAUTHIER
CGT Spectacle

Évidemment, le mot « essentiel » fait écho à l'actualité, avec ce qu'on a traversé pendant deux années, notamment pour les professionnels, mais aussi pour tout le milieu associatif et bénévole, dans des conditions différentes évidemment. Je voudrais simplement dire – et ça manque dans les textes – qu'il faut qu'on envisage la culture comme un service public. Cette notion doit apparaître dans les textes et dans le caractère essentiel de la culture.

Patrick SCHOENSTEIN
FNCTA

Il y a peut-être une réponse à la question. Une étude de l'UNESCO* a été rendue publique il y a quelques semaines et qui travaille sur le bénéfice des échanges de pratiques culturelles dans le monde et établit que l'échange des pratiques culturelles dans le monde permet un accès à la démocratie dans les pays, une amélioration des conditions de vie matérielle des citoyens et en même temps une élévation culturelle de l'ensemble des pays.

*Document consultable et téléchargeable sur www.unesco.org

Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial

Marie-Claire MARTEL
COFAC, CESE

Ce qui nous manque depuis le début, c'est qu'il n'y a que 17 Objectifs du développement durable (ODD). Les ODD, Objectifs du développement humain durable, pas du développement économique durable, c'est ce qui permet à l'humanité de grandir, à chaque personne de grandir en dignité. La mise en œuvre de l'ODD Culture a échoué parce qu'était associée au développement de l'accès, de la participation à la culture, etc., la liberté d'expression. Or de nombreux pays étaient contre la liberté d'expression, donc exit ce 18ème ODD. On souffre aujourd'hui de cela puisque de nombreuses politiques publiques sont mises en œuvre dans le sens des ODD et à chaque fois, il n'y a pas de politique culturelle. Or, et aujourd'hui l'UNESCO l'a très bien rappelé dans son avis, on voit bien à quel point ce serait indispensable.

Charles CONTE
Ligue de l'enseignement

C'est une question pour Marie-Claire. Nous travaillons à la Ligue de l'enseignement sur les droits culturels et à leur articulation avec la liberté d'expression. Autant c'est évident pour la liberté de la création et de diffusion mais une question a émergé dans notre travail : est-ce que la liberté d'expression est un droit culturel en tant que tel ?

Marie-Claire MARTEL
COFAC, CESE

J'avoue n'y avoir jamais réfléchi dans ce sens-là mais est-ce un droit à part ou un droit culturel ? Je pense (et je vais répondre par une pirouette) : il n'y a qu'un droit et c'est celui d'avoir le droit.

Mohamed Larbi HAOUAT
ASILEC

Les fondateurs de l'Europe ont dit : on aurait dû commencer par la culture. Est-ce que vraiment s'ils avaient commencé par la culture, on serait arrivé à ce qu'il y a aujourd'hui ?

Guy-Pierre COULEAU
Syndicat national
des metteurs en scène

Qu'est-ce qui fait essence ? Quelle est l'essence de notre culture ? Est-ce que ce sont des termes qui ont été dits à juste raison comme justice, dignité, intégration, émancipation, etc., la liberté au fond ? Et puis dans la question, il y a une tension intéressante puisque les termes « essentiel » et « actuel » semblent renvoyer à la question du temps. Est-ce qu'on est aujourd'hui capable de mettre en avant l'essence de ce qui fait notre culture et d'en tirer une substance pour la rendre vivante dans le contexte actuel ?

Aline ROSSARD
Ligue de l'enseignement
Nouvelle-Aquitaine

Par rapport au débat qu'il y a eu au moment des confinements, les acteurs du milieu culturel revendiquaient le fait d'être essentiel et de pouvoir laisser les théâtres ouverts, ce qui n'a pas pu être possible. Je rappelle que les croyants catholiques ont fait valoir leur droit à la liberté de culte pour pouvoir rouvrir les églises et aller prier ; ce qu'ils ont obtenu parce que c'était un droit fondamental. Ce qu'on n'a pas réussi à faire dans le champs culturel et artistique, c'est de faire valoir le droit de participer à la vie culturelle comme un droit fondamental. Or, c'en est un : droit de participer en tant qu'acteur ou spectateur. On n'a pas usé d'arme qu'on avait peut-être à disposition ; en tout cas, on n'a pas su revendiquer le droit de participer à la vie culturelle comme un droit fondamental indissociables des autres. C'est peut-être une piste.

**Côme FERRAND-
COOPER**
À Cœur Joie,
COFAC

On a évoqué que la culture est essentielle et qu'elle a été considéré comme non essentielle. Est-ce un mal au sens où elle nous permet d'être, d'exister, c'est-à-dire d'être dans une logique plus dynamique, des logiques participatives, de prise en actes par les acteurs eux-mêmes, d'existence plus que d'essence ? Donc c'est intéressant finalement de dire : non, on ne veut pas être essentiel, on veut être existentiel.

**Abdelaziz MOUNDE
NJIMBAM**
Centre Culturel
de la Maison
des Camerounais
de France

Je voudrais revenir sur la question des droits culturels comme composante fondamentale des droits humains et leur traduction concrète avec le rôle que pourrait jouer la France. Quand la France a décidé de mettre en place un ministère de la Culture, on a vu des ministres de la culture partout dans le monde. Il y a ici un Conseil économique social et environnemental. Le dernier aspect, environnemental, est très récent. Quand effectivement, la France a décidé de mettre en place un Conseil économique social et environnemental, j'ai vu au Sénégal, dans un certain nombre de pays africains la dénomination changer. Pourquoi ne pas imaginer une réorientation pour que la question des ODD dans le domaine de la culture ne soit pas jetée aux oubliettes ? S'il y a eu renoncement, c'est certainement qu'à la différence des acteurs de l'environnement qui ont pu imposer une prise de conscience internationale par le côté militant mais aussi parce qu'il y avait péril en la demeure (on voyait les effets concrets du réchauffement climatique, notamment dans les pays africains qui ne polluent pas mais où les côtes sont décimées pour certains pays), peut-être ne faut-il pas attendre un péril pour que la question des droits fondamentaux de la culture soit posée. Premièrement, pour peser dans le débat, pourquoi ne pas ajouter Culture à la dénomination Conseil économique social et environnemental qui a évolué avec les enjeux environnementaux. Deuxièmement, il faudrait avoir une dynamique sous un leadership français, une impulsion française pour que la question des ODD concernant la culture soit au goût du jour.

Culture et écosystème

Jean-Karl DESCHAMPS Qui sont les membres et les acteurs de l'écosystème ?

La notion d'écosystème

**Marie-Christine
BORDEAUX**
Réseau Art + Université
+ Culture

Je vais revenir sur l'idée d'écosystème : elle n'est pas adaptée à la culture. Néanmoins, elle permet de désigner des liens qui sont dynamiques, structurants, qui permettent à des acteurs qui peuvent être rivaux de produire ensemble de la valeur. Pour que la culture puisse être considérée comme essentielle, il faut qu'elle soit défendue par des acteurs non culturels. La notion que je proposerais, c'est celle de coopération culturelle. C'est-à-dire qu'avec des outils comme les fonds interministériels, les fonds transversaux (il en existe mais ce n'est pas assez utilisé), il s'agit de faire en sorte que les valeurs associées à la culture, que l'on peut porter à travers l'action culturelle, soient défendues par d'autres décideurs que les décideurs du champ culturel. Je propose donc la notion de coopération culturelle, qui n'est pas nouvelle mais permet de comprendre comment les politiques culturelles territoriales se sont mises en place.

Acteurs de l'écosystème et extension du domaine culturel

ÉDUCATION NATIONALE

Daniel FORGET
Plus Petit Cirque
du Monde, FFEC

Je pense que la culture et l'Éducation nationale, on en a pas beaucoup parlé. Il devrait y avoir un lien, y compris avec le milieu associatif : associations musicales, circassiennes, théâtrales, de lectures, philosophiques, etc. Il devrait y avoir un travail pour que l'Éducation nationale prenne en compte que la citoyenneté s'exprime, particulièrement dans les associations. Pour l'éducation des enfants, pour que la culture soit essentielle, le rôle des associations, ça devrait être important à l'école, l'école élémentaire, collège, lycée.

Hélène LACASSAGNE
Ligue de l'enseignement,
COFAC

Le philosophe Alain KERLAN dit qu'une éducation qui nierait la dimension sensible des individus nierait la moitié de leur être, de leur réalité. Il dit que ce serait une éducation hémiplegique. Je trouve que l'expression est juste quand on parle d'une éducation émancipatrice ; cela signifie qu'on place les enfants en situation de ne pas se laisser submerger par leurs émotions pour les avoir fréquentées, vécues, pour avoir posé des mots dessus. Aujourd'hui, on sait que cette éducation sensible est absolument nécessaire. Il y a un ouvrage d'Eirick PRAIRAT, *L'école des Lumières brille toujours* qui présente ça d'une manière extrêmement intéressante. En conclusion, il dit qu'il y a deux parents pauvres de l'éducation qui sont l'éducation à l'environnement et l'éducation artistique et qui vont devenir les deux pivots de l'éducation du futur. Cela entre en cohérence avec l'importance pointée par Alain KERLAN, de permettre aux enfants de vivre des parcours sensibles, pour une éducation esthétique qui les rende « sujets » et non « objets ». Pour cela, la présence d'artistes dans l'école, et sur les territoires de l'école, est nécessaire..

PETITE ENFANCE

**Dominique MICHAUT-
ALCHOURROUN**
À Coeur Joie

Par rapport à l'Éducation nationale, je pense que les choses se jouent bien bien plus tôt, déjà au niveau de la petite enfance et je voudrais signaler à ce sujet, un rapport écrit par Sophie MARINOPOULOS, pédopsychiatre, sur la santé des tout-petits. On pèse les enfants, on les mesure, on prête attention à leur santé physiologique mais, pour elle, la nourriture culturelle est absolument essentielle. Elle voit dans ses consultations, des enfants pas assez nourris culturellement et considère que c'est une bombe à retardement ensuite pour la construction de l'individu. On en revient aux politiques publiques : le ministère de la Culture lui a demandé il y a quelques années, un rapport sur la santé culturelle des zéro-trois ans : cette santé culturelle pour elle est essentielle pour la construction de l'individu (in-dividu?) et de sa place dans la société. Donc, la notion de culture essentielle commence avant l'école.

Stève THORAU
Musique et Santé

Nous faisons intervenir des artistes à l'hôpital, dans le champ médico-social et du handicap. Pour abonder dans le sens ce qui a été dit sur l'exercice des droits culturels, un exemple positif (on parlait de collaboration, de partenariat) : après le premier confinement, on a pu retourner sur le terrain de l'hôpital assez rapidement, justement parce que ces droits culturels qu'on essaie de faire vivre dans ces espaces-là s'appuyaient sur des partenariats très forts. Donc, on a pu faire exister la culture là où elle existe moins habituellement, alors qu'on n'a pu rouvrir les théâtres... ça peut être inspirant.

Pistes et freins pour des coopérations

PÉRIMÈTRE DES EMPLOIS DANS L'ANIMATION, LE SECTEUR ASSOCIATIF ET L'INTERVENTION ARTISTIQUE

Philippe METZ
Music'Halle,
Peuple et Culture

Dans l'éducation populaire, on a porté longtemps cette question du métier d'animateur. Après, on a parlé de médiation culturelle : un *Que sais-je ?* vient de sortir là-dessus qui dit clairement, et on le sait, que ce n'est pas vraiment une profession. On appelait ça les permanents à l'époque. On disait nouveaux services, nouveaux emplois à l'époque des emplois Jeunes, on avait détecté un gisement de plein de choses possibles et puis c'est retombé. Les permanents des associations sont devenus des couteaux suisses : un animateur, il faut qu'il fasse de l'animation, de la gestion, qu'il aille dans des réunions... J'ai l'impression qu'il y a un besoin de redécouvrir ou de retravailler sur les périmètres de ces emplois.

Philippe GAUTIER
Snam-CGT

La question de l'éducation artistique et culturelle dont on parle beaucoup ce matin, ce sont évidemment pour une grande part des artistes qui sont en face des enfants. Est-ce que quelqu'un dans cette salle est capable de dire quelle est la formation qu'un artiste doit avoir menée pour se retrouver dans une telle situation ? Cette question n'est pas réglée, n'est même pas posée par le ministère de la Culture. Est-ce que quelqu'un dans cette salle est capable de dire quel est le régime d'emploi des artistes qui se trouvent en face des enfants dans les écoles ? Autre question qui n'est ni posée ni réglée. Et on se trouve avec la tarte à la crème du 100% EAC en face de proclamations qui ne sont pas suivies de déclinaisons concrètes. Autre dossier sur lequel nous avons eu des signatures communes avec la COFAC, la FNCOF, c'est la question du soutien à l'emploi artistiques dans les spectacles organisés dans le secteur associatif : il y a eu de promesses de concertation, de budgets et on constate qu'on n'avance pas et parfois que le ministère avance dans d'autres directions que celles qu'on a portées ensemble, après avoir joué le jeu des négociations. Nous devons continuer dans cette direction mais en pointant les endroits où ça coince.

Jean-Pierre HANÉ
Les XV Tréteaux

J'ai été membre de l'Éducation nationale, je suis programmateur et directeur de théâtre. Il y a un défaut de formation des enseignants à la culture, il faut qu'on y réfléchisse tout aussi bien que le défaut de formation des artistes à la pédagogie. Parce que si on veut que nos enfants deviennent des êtres culturels, il faut pouvoir leur transmettre et que ceux qui sont le véhicule de cette culture soient un peu au courant de comment ça fonctionne. Généralement les appels à projet sont faits par les artistes, rarement par les enseignants. Pourquoi ? Parce que dans la formation de l'enseignant il y a aussi ce défaut-là : ce n'est pas inscrit dans leur formation au sein des écoles normales. On leur parle programme, rentabilité, il faut remplir... Or la pédagogie de projet devrait être menée aussi par des enseignants en collaboration avec des artistes : un enfant en passant par une pédagogie de projet culturel a besoin de matière d'enseignement pour y arriver. La culture est un biais nécessaire mais cela nécessite aussi une formation non seulement des artistes mais aussi des enseignants.

Dominique MICHAUT-ALCHOURROUN
À Cœur Joie

Je suis vice-présidente du mouvement de chant choral À Cœur joie et j'ai été longtemps professeur en conservatoire, donc j'ai été en lien avec l'institutionnel et l'associatif. En 40 ans, la formation des professeurs et les conservatoires ont évolué. Quand j'ai commencé mon métier, on me demandait de reproduire, on me demandait de refaire ce que mon professeur m'avait dit de faire. 40 ans plus tard, avec toutes les formations qu'il y a au niveau des jeunes professeurs, on voit arriver sur le terrain, des jeunes qui ont des compétences transversales, extrêmement élaborées, qui doivent être des bons musiciens, des pédagogues, qui doivent travailler sur le numérique, sur de la pédagogie de projet. Je donne juste un exemple, il y a 40 ans, dans un conservatoire, il y avait un concert de professeur-parent et un concert d'élève. En 2019, dans mon conservatoire, entre mars et juin, on était à 104 manifestations culturelles sur le conservatoire mais aussi sur la ville, c'est-à-dire par exemple dans les services pédiatriques de l'hôpital, à la médiathèque, les EPHAD, etc. Donc ça veut dire qu'il y a quand même une ouverture des artistes-enseignants et ça, c'est une première chose qui est positive.

FORMATIONS CROISÉES

Hélène LACASSAGNE
Ligue de l'enseignement,
COFAC

Oui, il faut que les enfants soient confrontés à des parcours de création. Ce qu'il faut rappeler, c'est que même si ce travail a été accompagné par des lois, au premier rang desquelles le plan Lang/Tasca, et des politiques publiques articulées sur elles, ça a toujours été militant : ce sont des enseignants et des artistes militants, des associations militantes qui ensemble ont fait des choses. On n'arrivera pas à mettre des choses en place, en termes de généralisation sans créer des lieux de rencontre entre acteurs. Dans les textes présentés ce matin, il a été questions de formations croisées, de créer des lieux d'articulation entre différents acteurs agir au plus près des personnes. Et là, la militante de l'éducation populaire se réveille en disant l'éducation artistique sur les territoires : ce sont des ressources partagées avec des acteurs différents qui vont de la collectivité jusqu'à l'association en passant par l'enseignant et l'artiste. Ce sont ces articulations-là qu'il faut trouver concrètement.

Philippe OSMALIN
ATD Quart-Monde

Je voudrais insister un peu sur ce point, cette fois-ci avec ma casquette de professionnel du spectacle et pas seulement celle de responsable du département culture d'ATD Quart-monde. Car, en tant qu'intervenant théâtre, je ne cesse de travailler avec différents types de publics, de fragilités dans divers cadres et structures. Or ces collaborations et interventions demandent des compétences spécifiques. Au sein de l'Éducation nationale, on essaie de faire entendre ça, mais on n'y arrive pas vraiment. Donc, ces formations croisées oui elles sont essentielles, mais ce n'est pas parce qu'on est artiste qu'on peut être intervenant efficace pour autant. Ça demande des compétences autres, et notamment des compétences émotionnelles, et ça, c'est quelque chose qui s'apprend, ça se forme... ça ne s'improvise pas !

Stève THORAU
Musique et Santé

Les formations croisées dans le champ qui est le nôtre (stages autour de la musique, ouverts aux musiciens, musiciennes et équipes soignantes et éducatives), permettent de créer des socles communs et des regards croisés entre musique et santé. Par extrapolation, à l'école où j'ai beaucoup travaillé en tant qu'artiste, il y a aussi cette problématique de se comprendre, d'avoir un logiciel commun.

Culture et politiques publiques

Jean-Karl DESCHAMPS

Le troisième sujet tourne autour des politiques publiques. On va tout mélanger finalement puisque vous nous y invitez vivement. Qu'est-ce que vous attendez des politiques publiques dans le domaine culturel ?

Droits culturels et service public de la culture

Ghislain GAUTHIER
CGT Spectacle

Il n'est pas parfait le service public, il a ses défauts. Mais si on perd cette ambition en mettant derrière les droits culturels toute cette ambition collective qui a existé pendant toute une époque, de dire que les pouvoirs publics et les citoyens ont cet objectif d'intérêt général qui est le service public de la culture... Il ne s'agit pas forcément de l'envisager de manière verticale (critiques souvent faites au service public) mais cette notion doit apparaître dans les textes et le caractère essentielle de la culture.

Reconnaissance des associations dans les politiques culturelles et dans le dialogue avec les institutions publiques

LE PROBLÈME DE L'APPEL À PROJET

Pierre-Christophe BRILLOIT
FFEA, COFAC

On a parlé de ce qu'on attendait des politiques publiques. Et dans les quatre restitutions, on a vu effectivement le problème de l'appel à projet, de la durée des projets, de l'essai possible pour ceux qui font ce qu'on ne devrait pas appeler un « projet », et cette politique de bilan qui est finalement très lourde pour beaucoup. Parfois c'est un frein y compris pour les professionnels. Je pense à l'Éducation nationale, aux enseignants qui ne vont pas vers ces appels à projet, qui ne se tournent pas vers les associations parce qu'effectivement les dossiers à remplir, ce projet qui ne correspond pas exactement au territoire posent vraiment problème.

Olivier LENOIR
Union REMPART,
COFAC

Le dernier atelier affirmait : la culture est l'affaire de tous. Dans mon association, Rempart, on dit : le patrimoine doit être l'affaire de toutes et tous. On se retrouve donc bien derrière cette affirmation commune.

Je voudrais d'ailleurs vous faire part de ce que j'ai vécu la semaine dernière, avec ma présidente, en Martinique, en allant aux côtés des acteurs associatifs locaux qui s'intéressent aux questions patrimoniales et d'engagement citoyen sur le patrimoine.

Le constat est fort : le ministère de la Culture est arrivé en Martinique avec son référentiel pour protéger des monuments historiques qu'il a qualifié d'importants, d'« essentiels ». Pour lui, il s'agissait des forts Vauban, de la cathédrale ou des églises parfois construites selon les principes d'Eiffel, des habitations avec tout le système colonial qui va avec. Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants des personnes mises en esclavages en Martinique pouvaient-ils se retrouver derrière le patrimoine ainsi désigné ? Absolument pas : demander une valorisation de ces patrimoines coloniaux, de fait, est impossible tel quel.

Heureusement ce référentiel « Monuments historiques » est en train d'évoluer. Avec les acteurs associatifs, les citoyens engagés, les pouvoirs publics, les collectivités, s'organise aujourd'hui une co-construction de la protection et de la transmission du patrimoine et de la culture. Cela passe par une appropriation véritable par les populations, les personnes qui habitent le territoire, qui ont une histoire, un vécu commun, et qui ne peuvent pas se retrouver derrière ce que le ministère de la Culture avait l'intention de poser sur ce territoire. Cet exemple traduit bien les trois focales proposées : la co-construction entre acteurs pour une appropriation collective du patrimoine et de la culture, le droit essentiel pour les martiniquais d'affirmer leur culture, et enfin la volonté de travailler avec et pas dans une volonté d'un enfermement martiniquais pour les martiniquais mais dans une vision plus large, notamment caribéenne.

Luc de LARMINAT
CRDLA Culture/Opale

Bien sûr, on peut se dire que la culture, c'est du service public comme la santé, l'éducation, les transports. On peut se dire que la démocratisation, c'est l'accès à des ressources partagées. Mais j'insiste quand même en termes de politiques publiques : 7000 associations à la fin des années 50, 260000 associations culturelles il y a dix ans, 350000 maintenant ; un nombre de bénévoles qui a augmenté de 10% entre 2006 et 2012, donc en vingt ans a dû doubler voire tripler. Donc c'est une dynamique qui est tout de même très importante : il faut donc avoir des politiques publiques dans la culture cohérente vis-à-vis de cette masse d'associations culturelles qui engagent des millions de citoyens, citoyennes, de personnes. Quand on parle de droits culturels, d'éducation populaire, c'est elles qui portent ça. Je crois que quand on parle de liberté effectives dans les droits culturels, il faudrait parler de l'application effective des droits culturels, ce serait plus logique.

Participant

Je voulais revenir sur la place de l'artiste parce qu'on entend souvent l'artiste comme professionnel. Or on a la chance d'avoir la loi sur la liberté de la création en 2016 qui a défini la place de l'artiste amateur sur scène et des conditions de rémunération. Peut-être, il manquerait une définition de ce que c'est l'artiste amateur.

Nadine BAUDET
Attaché parlementaire
du sénateur
Bernard FIALAIRE

Je voulais revenir sur la politique publique parce que je pense qu'il y a peu d'élus dans la salle. Je collabore avec un sénateur et je suis vice-présidente d'une intercommunalité en charge de la culture. Il y a des interventions intéressantes, particulièrement la co-construction, le fait de s'appuyer sur des personnes qui ne sont pas de la culture pour construire. Je ne fais pas partie de ce milieu mais je participe à la co-construction : **en étant en charge de mettre en place un EAC, je suis confrontée à la recherche de personnes qui savent intervenir face aux enfants, c'est quelque chose de primordial. Et effectivement, c'est très compliqué de contrôler les personnes que l'on met parce qu'en étant élue, s'il y a un problème, ça me revient devant.** Et puis chaque fois que j'ai participé aux ateliers, j'ai parfois un peu mal à l'aise par rapport aux politiques culturelles. Il y a quand même différents niveaux dans les interlocuteurs politiques. Moi effectivement, on va dire que je fais de la politique, malgré tout, j'ai déjà été dans des associations, j'ai une vie, je travaille par ailleurs. Donc il y a différents niveaux d'interlocuteurs qui sont plus abordables, et plus à même de trouver des solutions financières. Quand on a entendu parler de petite enfance et de toute petite enfance, on a réussi à avoir des financements pour avoir plus importants pour intervenir dans les crèches parce qu'on porte un projet et qu'on est une intercommunalité. Donc, il y a quand même des choses qui se font à différents niveaux et qui sont plus faciles à appréhender.

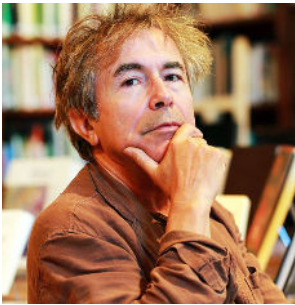
Dominique MICHAUT-
ALCHOURROUN
À Cœur Joie

Par rapport aux élus de terrain puisque j'ai eu beaucoup à faire aux élus de terrain, il y a très souvent une méconnaissance absolue de nos métiers et de nos compétences qui fait qu'il y a un problème de dialogue énorme. Moi, je me suis entendue dire que mon métier n'était pas un métier mais un hobby, ça il n'y a pas si longtemps. Et je dois dire que le jour où les élus rentreront dans les institutions culturelles ou les associations culturelles et s'y intéresseront vraiment, le dialogue sera vraiment possible et on pourra commencer à parler de façon constructive.

Grand Témoin

François JULLIEN, Philosophe





Je ne sais pas si vous pourrez encore supporter à cette heure-ci, après cette matinée, une réflexion philosophique.

Un philosophe, vous savez, c'est quelqu'un qui vient après. Le phi-

losophe n'a pas le monopole de la pensée. Cela fait un certain temps qu'on l'a compris. L'artiste pense, tout le monde pense. Mais la philosophie fait une chose particulière, c'est qu'elle réfléchit. Elle réfléchit, c'est à dire qu'elle vient après, et elle vient interroger ce qui a été pensé de façon à le remettre en question, à susciter certaines inquiétudes par rapport à ce qui a déjà été pensé. Alors je vais revenir sur deux ou trois points des exposés que j'ai entendus et puis je présenterai un peu cette question de la coïncidence et de la dé-coïncidence culturelles dans le prolongement de ce qui a été évoqué ce matin.

D'abord sur le terme de territoire. Vous savez que ce terme est admis collectivement aujourd'hui. C'est un terme qui fait partie de notre vocabulaire et qu'on ne penserait peut-être pas à soupçonner. Or, je crois que territoire n'est pas un terme neutre. On a dit province, on a dit région, maintenant on dit territoire. Il faut dire qu'il y a un acquis à cela. Rapport à la terre « territoire ». Le pluriel possible « les territoires ». L'idée qu'il faut remettre de l'ancrage et sans doute pour la Culture, remettre du divers. La culture est menacée d'uniformisation, de standardisation et territoire par sa diversité refait paraître du divers, donc résiste à la standardisation de la culture, qui est toujours menacée. Mais le territoire n'est pas neutre.

Marie-Claire MARTEL, je sais que vous êtes lectrice de DELEUZE, et bien DELEUZE nous apprend bien qu'avec territoire on déterritorialise, on reterritorialise. Bref, c'est un thème qui se dialectise aussi. Ce n'est pas un terme, si vous voulez, compact et on dit communément, n'est-ce pas, de façon un peu négative d'étendre

son territoire ? Donc territoire n'est pas un terme neutre, c'est un terme qu'il faut réinterroger, qu'il faut activer et ne pas se contenter de le prendre pour une sorte de terme acquis d'emblée.

J'étais sensible au fait que ce matin vous avez beaucoup parlé de ressources culturelles. C'est un terme effectivement que je souhaite défendre, porter au concept. Dans son pluriel « des ressources culturelles », dans son préfixe « re-source ». Ce n'est pas seulement une source, c'est une re-source qu'il faut réactiver constamment. Qu'est-ce que c'est que transmettre des ressources ? Cela implique qu'à chaque génération, on réactive non pas des biens qui seraient statiques et morts, ou du moins déjà définis, mais cette responsabilité de réactiver et faire resurgir des ressources.

Il a été dit tout à l'heure qu'on n'entendait pas assez le terme de « valeurs ». Oui, mais il y a une différence pour moi essentielle entre ressources et valeurs, c'est que les valeurs peuvent s'exclure. Les valeurs c'est un terme qui est venu dans la philosophie, surtout à partir de NIETZSCHE, pour renverser un peu le terme de bien. Le bien était unitaire, monolithique, le bien contre le mal. Et on s'est rendu compte, c'est une grande part de notre modernité, qu'en fait nous étions des sujets évaluateurs. Donc au lieu d'être soumis à un bien qui serait imposé, eh bien, nous avons des perspectives d'évaluation, donc des valeurs plurielles. Les valeurs sont plurielles par rapport au bien précédent qui était au singulier.

Mais si on parle aujourd'hui de ressources, c'est parce que les ressources, elles, ne s'excluent pas, elles s'ajoutent. Elles sont donc indéfinies. Ce que dit le « des » des ressources. Je suis moi-même philosophe-sinologue. Je peux acquérir différentes ressources qui viennent s'ajouter les unes aux autres, se mettre en valeur les unes par rapport aux autres. Valeur, au sens singulier et non pas les valeurs, mais mettre en valeur, c'est à dire se faire ressortir les unes des autres grâce à cette diversité.

Il me semble que le terme qui a été privilégié de croisement est un terme juste et important aujourd'hui. Parce que croiser, ce n'est pas confondre. C'est donc à la fois respecter une singularité et en même temps ouvrir du partage. Je crois que croiser est un mot de notre époque. En plus, c'est un mot égalitaire. Le croisement n'est pas hiérarchique, il est à l'horizontale et il est en résistance à une tendance actuelle, La non-confusion, c'est à dire le respect de la singularité en même temps que la possibilité du partage.

J'insiste sur le mot singularité parce que c'est un terme que j'ai entendu plusieurs fois ce matin, et qui pourrait peut-être prêter à confusion. Je crois qu'il faut distinguer précisément singularité et différence. Personnellement, je ne défends pas mes différences, je défends ma singularité. Parce que la différence, elle aussi, tend à l'exclusion. Alors que la singularité dit quelque chose de toute autre : ce n'est pas par rapport aux autres, c'est par rapport à moi. La singularité, c'est de dire je suis un sujet singulier, doué d'une initiative qui est la mienne. Ce que dit bien le latin quand il dit ipse, être soi-même, non pas le même mais être soi-même, un soi-même, c'est à dire un sujet singulier. Et je crois que c'est cela qu'on défend aujourd'hui, ce sont nos singularités. Plus que nos différences.

Donc croisés est un terme important, qui amène peut-être une nouvelle figure du sujet. Quelle sera la figure du sujet à venir ? Je pense que le sujet à venir sera un sujet agile, justement parce qu'émergeant de tous ces croisements.

Agile, alerte, non pas inerte. J'aime bien cette opposition de l'alerte et de l'inerte, l'inerte, c'est ce qui est sans ars. L'alerte, c'est celui qui est, ce terme vient de l'italien, sur la hauteur et qui voit ce qui vient. Donc je pense que nous sommes invités à être des sujets de croisements et par là des sujets alertes. Je dis alerte, opposé à inerte, c'est à dire actif. C'est ce que j'entends dans acteurs de la culture.

Je suis sensible aussi à ce qui a été dit sur le mode du discret. Oui, la culture, c'est aussi du discret. La culture ne doit pas être confisquée par l'événementiel, par le spectaculaire, même s'il y a du spectacle, bien-sûr, de façon légitime. Le discret, c'est ce qui échappe aux médiatiques, qui travaille dans le long terme, qui relève, cela a été dit, du processuel. Je l'appelais souvent transformation silencieuse. Bref, cette part de silence dans la culture me paraît aussi importante.

Concernant le bénévolat face au salariat, je pense qu'il y a un point essentiel. Vous évoquiez le fait que j'étais co-fondateur d'une association. Je crois que c'est une question vraiment importante et qu'on ne peut pas laisser de côté. Comment allier le bénévolat et le fait d'être salarié ? Est-ce qu'il n'y a pas davantage de mesures, disons, de salaire partiel ou de temps partiel qui pourraient être aménagés pour qu'il n'y ait pas deux catégories : bénévoles ou salariées, mais que les deux puissent s'épauler et que le salariat puisse lui-même s'intégrer dans une logique de bénévolat.



Alors pour ce qui est de la démocratie et de la culture. J'ai bien compris que c'était le thème dominant de tout votre travail. Et puis c'est légitime, c'est un sens de l'histoire que de travailler à cette démocratisation de la culture, de la sortir de ce qui serait son exclusion, de sa localité. Mais j'ai dit être attentif aussi au fait que vous aviez dit que démocratie n'était pas massification. Cela me paraît essentiel. Ce n'est pas le nombre qui fait la culture, ce n'est pas le nombre d'entrées à un spectacle qui le légitime, je sais que dans les budgets cela intervient, je le comprends, mais je crois que le terme de démocratie de la culture ne prendra vraiment son sens que si on le sépare de la masse au sens de l'agrégatif ou au sens du cumulatif, que plus il y a, plus c'est beau. Non, Il faut que la démocratie dans son partage ne soit pas recouverte par l'effet de massification.

Je l'ai dit, identité culturelle, c'est un terme dont je me méfie. Je l'ai écrit parce qu'il est l'identité du sujet. J'ai une carte d'identité. Mais l'identité que j'ai, qu'indique ma carte d'identité c'est moi du point de vue de la société. Une date de naissance, un lieu. Au fond, je n'en sais rien de quand je suis né et où, on me l'a dit et cela me permet de me repérer dans la société, ce qui est nécessaire. Mais je crois que justement la culture c'est d'échapper à l'identité que la société projette sur moi, celle de la carte d'identité, pour mettre en valeur ce que j'ai appelé non pas idem, identité, être le même n'est peut-être pas très intéressant, mais ipse, être soi-même, être, disons au principe d'une initiative du sujet.

Il est vrai que nous nous formons par identification. Vous l'avez beaucoup dit, identification aux pairs. Mais je ne pense pas qu'il y ait d'identification collective. Il peut y avoir une identité d'un sujet mais quand l'identification est collective, cela mène au pire. N'est-ce pas l'identification au chef ? Il me semble donc que la culture, c'est dans sa motivation même d'essayer de sortir de l'identité dans laquelle elle est mise pour pouvoir l'ouvrir et faire apparaître justement des ressources, des ressources qui sont toujours singulières et non pas couvertes sous ce terme d'identification et qui nous maintient dans le même. Idem. Ce qui n'est pas le plus fécond.

Alors la culture est-elle essentielle ? Aux deux sens d'essentiel pour dire primordiale. Oui. Pour dire qu'elle « s'essentialiserait » ? Comme je viens de critiquer l'identité, je dirais que la

culture justement, c'est ce qui « dé-essentialise » et je retiens le terme qui a été dit, l'existential. Oui, je crois que c'est cela la culture, c'est de l'existential contre toute essentialisation. En prenant existence au sens premier qui est « se tenir hors ». Vous savez, le terme vient de la théologie. D'abord, c'est pour distinguer le statut entre Dieu et l'homme. Dieu est. Il est le même dans son identité. Mais les hommes existent parce qu'ils se tiennent hors de l'Esprit de Dieu dans le monde créé par Dieu, donc se tenant hors du monde. Or, je pense que toute la philosophie moderne ne cesse de retravailler ce terme pour le faire entendre à nouveaux frais et faire entendre se tenir hors de façon éthique, éthique et politique.

Nous sommes dans le monde, demeurant dans le monde, immanent, mais en même temps que nous sommes dans le monde, confiné dans ce monde, nous pouvons nous tenir hors du monde. Et je pense que la culture, c'est justement ce qui nous aide à nous tenir hors d'un monde qui tend toujours à se saturer, se confiner. Le monde du marché, le monde, disons de tout ce qui enferme, ou vient totaliser. La culture, c'est justement ce qui vient nous aider à nous tenir hors des totalisations du monde de façon à le déclore.

Il n'y a pas de définition de la culture. Bien sûr, ce matin, tout tendait à ouvrir des perspectives sans stabiliser une notion de culture qui deviendrait une définition. Ce serait trop global. Cela ferait rater le divers. Mais j'étais sensible à votre intervention, Madame, tout à l'heure, en disant il y a du négatif dans la culture, ce que j'appellerais du négatif-actif, c'est à dire du négatif actif. Et peut-être que nos propos ce matin étaient un peu trop, je dirais unanimiste ou disons de synthèse. C'était l'objet de votre rencontre, bien sûr, mais la culture, il faut l'entendre aussi sur le mode du rebelle. La culture ne va pas sans contre-culture. Donc il y a quelque chose qui, je crois, est important à entendre, c'est que la culture, même si ça se gère, même si ça s'organise, etc. a une dimension rebelle, a une dimension solitaire. Bien sûr, il y a du partage, de la communication, mais il y a du solitaire dans le culturel qui ne doit pas être oublié.

Voilà une question qui nous revient aujourd'hui : pourquoi s'occupe-t-on de culture ? Pourquoi ce terme est-il devenu si important alors qu'il ne l'était pas auparavant ? Quelle est la modalité

que ce terme nous conduit à penser ? On pourra dire d'abord de l'extérieur. C'est que le temps de travail se réduit. Donc il y a plus de temps libre, disponible. C'est vrai. Et puis la vie s'allonge, bien sûr, mais je crois qu'il y a quelque chose de plus, c'est que nous vivons quand même, dans cette importance que prend le terme de culture et tout ce qu'on y associe, le retrait du religieux.



Dans la société, et je ne parle pas de foi personnelle, il y a un retrait global du religieux qui fait que le terme culturel prend d'autant plus d'importance avec cette question qui est revenue régulièrement ce matin, le sens. Si effectivement nous articulons culture et sens, c'est parce que, ce qui auparavant dans l'idéologie précédente organisait le sens, de l'ordre du message et de l'ordre du religieux n'est plus là et donc nous avons nous mêmes dans notre singularité, chacun en lui-même a trouvé du sens. Et la culture, c'est au fond ce grand champ d'élaboration d'un sens qui n'est plus imposé et qui est à faire advenir, à faire émerger chacun, singulièrement et par le partage, parce que c'est seulement dans ce partage de ce qui peut s'élaborer comme sens que nous pouvons vivre.

C'est bien que vous liez la culture aux liens, et c'est essentiel parce qu'au fond, le rapport entre culture et politique, ce n'est pas seulement que la culture a une dimension politique, c'est que la culture, c'est effectivement ce qui peut promouvoir la capacité d'un lien politique. Or, aujourd'hui cette question du commun est primordiale. Comment produire, faire du commun ? La culture, c'est quand même ce qui ouvre la possibilité de penser le lien et est donc au départ du politique et non pas seulement une de ses dimensions.

J'étais un peu surpris à titre de remarque, comme ça en passant, de ce rapport entre enseignement et culture. Faut-il dissocier les deux ? Pour moi, l'enseignement des mathématiques, de l'histoire, de la littérature, c'est de la culture. Donc le mot culture intervient en plus. Pour ouvrir, notamment l'enseignement à l'art et à ce que vous soyez le sensible, ça me paraît essentiel. Mais disons que je crois qu'on aurait tort de ne pas intégrer l'enseignement dans ces disciplines dans ce qu'on appelle le champ culturel.

Je crains, c'est le rôle du philosophe, un peu les bons sentiments, ou disons ceux qui deviendraient trop coïncidants. J'ai bien entendu tout à l'heure la remarque sur le militantisme qui me paraît essentiel. Être militant au sens latin miles, soldat, enfin disons il faut combattre, il y a quelque chose qui est une résistance et donc un combat à assumer.

Je voudrais dire deux mots sur le rapport entre culture et dé-coïncidences. Excusez-moi ce terme qui est un peu monstrueux, un néologisme. Ce que je désigne par coïncidence est le fait qu'une idée, dès lors qu'elle est collectivement assimilée, n'est plus interrogée, plus inquiétée et devient l'idéologie. Pour moi, c'est comme ça que je définirai l'idéologie. Quand une idée, n'importe laquelle, est collectivement assimilée au point qu'elle n'est plus interrogée, produit de l'idéologie, génère de l'évidence, par la suite de l'obéissance et on y est asservi, réduits à une passivité.

Le terme de territoires que j'évoquais en commençant risque de devenir coïncidant. D'être tellement employé sans qu'on le réfléchisse, qu'il est si assimilé qu'il n'est plus interrogé et devient un terme idéologique. Je prends un terme comme ça aujourd'hui qui n'a pas été évoqué ce matin. Résilience est un terme qui au départ est pertinent, bien sûr. Non seulement dans ce champ premier de la physique, mais en psychologie ou ailleurs. Mais dès lors que résilience est un terme qui s'impose à nous sans qu'on le réfléchisse, que dès que surgit quelque chose de négatif, un drame, on dit il faut être résilient, eh bien le terme devient idéologique et donc pour moi commence à être suspect. On pourrait dire aussi bien résistance. Il y a d'autres mots qui deviennent aujourd'hui hégémoniques, hégémoniques au point de n'être plus réfléchis. C'est ça qui me paraît essentiel.

J'ai dit collectivement assimilé. Je distinguerai donc le collectif et le commun. Je veux les séparer. Le collectif, c'est de l'additif, de l'agrégatif. Le commun, c'est tout autre chose. Le commun c'est le partage. Les Grecs nous l'ont bien appris, n'est-ce pas ? Or, comment produit-on du commun ? Je vois ici une question qui est aujourd'hui une question centrale de nos sociétés qu'on ne pourra pas éviter puisque ce commun n'est plus imposé, nous avons donc à le produire, à le promouvoir. Mais je dirais qu'il y a pour moi deux façons de penser le commun. Une façon pauvre, c'est un commun par assimilation, c'est à dire je rends l'autre semblable à moi. Un commun par assimilation auquel j'opposerai un commun promu. Et à partir de quoi le commun peut-il être promu ? Si c'est un commun actif, je dirais à partir de l'écart.

Je voudrais donc mettre en relation culture et écart. On a dit ce matin plusieurs fois « un pas de côté ». Au fond, c'est facile de le dire. Mais je crois que penser, c'est s'écarter. Je crois donc par-là que le terme d'écart, beau mot du français que n'ont pas les autres langues en Europe. En

anglais, c'est traduit par gap. Mais l'écart, c'est le contraire du gap. Le gap, c'est le fossé. L'écart, c'est la distance qui s'ouvre et qui maintient en regard. Un écart. C'est à dire que je m'écarte du pupitre. Une distance s'ouvre, mais je ne pars pas dans un ailleurs. Je reste en regard de. L'écart, c'est une distance qui s'ouvre mais qui maintient l'autre en regard, donc fait apparaître de l'entre et un entre qui est en tension. Un entre qui est actif et il me semble que le commun se promeut par écart. Soyons tout simple : dans une famille, dans un couple. D'abord, qu'est ce qui fait couple ? C'est qu'il a de l'écart, y compris dans un couple homosexuel. Oui. D'ailleurs je pense que le terme de différence est un terme qui a été très important dans la pensée précédente et qui aujourd'hui est en retrait.

Je voudrais montrer l'importance que peut avoir le terme d'écart par différence justement avec la différence qui définit l'identité. Et en définissant l'identité, elle laisse tomber l'autre. Si je définis A par différence avec B. Une fois que j'ai obtenu la différence de A par rapport à B, je laisse tomber B et je garde A dans sa définition, dans son identité. L'écart non. La différence range, l'écart dérange. On dit en français faire un écart. Écart de langue, écart de conduite. Sortir de l'attendu, du convenu. C'est ça un écart. Mais cet écart maintient en regard, donc c'est un paraître de l'entre, entre avec un « e », l'entre de between. Et c'est dans cet entre, ouvert par écart, que l'on peut se revoir un commun effectif.



J'ai dit dans la famille, dans le couple. Entre parents et enfants, ce n'est pas de la différence qu'il y a, c'est de l'écart. L'écart qui fait qu'écart de langue, écart d'expérience est d'abord d'âge. C'est cet écart, cette distance qui s'ouvre, qui justement par l'entre avec un « e » que cela fait apparaître, met en tension, active. Je pense que le commun dans la cité est du même ordre. Le commun dans la cité est un commun à partir des écarts ouverts. Donc promu non pas d'assimilation, réduction au semblable, mais promotion, c'est à dire activation des écarts faisant apparaître de l'entre. Dans cet entre ouvert par écart, cet entre en tension, cet entre qui fait travailler, peut se promouvoir un commun effectif.

C'est comme cela que je penserais le concept de Dé-coïncidences. J'ai dit une idée dès lors qu'elle devient coïncidente, collectivement assimilée, qu'elle n'est plus interrogée, devient l'idéologie et crée son obédience. Je vais donc penser ce que serait la dé-coïncidence. Fissurer les coïncidences, c'est à dire les idées si collectivement assimilées qu'on ne les soupçonne plus, qu'on ne les interroge plus, me paraît l'évocation de la culture. Fissurer les coïncidences pour rouvrir de l'écart et remettre en chantier, rouvrir des possibles. Au fond, si pour moi la division de la culture que je trouvais la plus active dans la société, c'est de dire la culture c'est ce qui rouvre de l'écart, défait les coïncidences installées et remet en chantier la pensée, rouvre les possibles de l'existence.

Je mets une expérience toute simple. Un artiste n'est artiste qu'autant qu'il dé-coïncide de l'art déjà fait. Celui qui a ses normes, qui est reconnu comme art et qui va au musée. D'emblée, je dirais même un artiste n'est artiste qu'autant qu'il dé-coïncide de l'art qu'il a déjà fait. Et je pense que c'est la question que se posent tous les artistes le matin quand ils se lèvent. Comment puis-je dé-coïncider de la coïncidence artistique à laquelle je suis parvenu ?

Bien sûr, la coïncidence, co-ïncidence si je prends le terme premier, vient de la géométrie, de lignes de surface qui se recoupent complètement, se recouvrent entièrement. Ça coïncide, ça colle, c'est bien l'adéquation, mais tout adéquation est portée à s'enliser, à s'immobiliser, à s'enliser dans son adéquation, puisqu'on dit c'est adéquat, c'est parfait. Alors que justement toute adéquation, dès lors qu'elle s'installe dans son adéquation, devient coïncidente et n'est plus réfléchi, ne travaille plus. Je dirais en tant que penseur, on ne pense qu'autant qu'on dé-coïncide de ce qui a déjà été pensé. Où qu'autant que je dé-coïncide ce que j'ai déjà pensé, qu'autant que je décoïncide de l'adéquation à laquelle je suis arrivé.

Donc je me demande si la culture n'est pas, de façon générale, la grande entreprise de dé-coïncidence qui fait que tout ce qui tend à coïncider, et par là même à s'enliser dans son adéquation, donc à s'immobiliser, à se figer, à se stériliser, n'est pas appelé à se fissurer pour, disons, se remettre en chantier.

Il me semble que nous vivons dans des grandes coïncidences idéologiques, celle du marché mondial, celle de la consommation, celle que les médias organisent et ne cessent de véhiculer, voire de ressasser. Et il me semble que la culture a cette responsabilité d'être une dé-coïncidence. D'où l'importance des contre-cultures, du négatif, du nég-actif de la culture, de façon à ouvrir des possibles dans ce qui ne cesse de collectivement s'installer pour déranger.

Comme quand on dit faire un écart, déranger ce qui s'installe, déranger ce qui s'immobilise, ce qui se fige, ce qui peut être positif mais qui s'immobilisant, devient de la positivité, donc du positif mort comme on dit religion positive, comme on dit droit positif. Donc un positif n'étant plus travailler, ne se laissant plus fissurer, ne se laissant pas interroger devient de la positivité, donc du stérile, du mort. Et je pense que la culture c'est justement cet appel incessant à ouvrir des écarts, déranger les positivités installées pour, disons, les fissurer et les remettre en chantier.

Le besoin que nous avons tous du terme de culture aujourd'hui nous met dans notre modernité. Et appelle en même temps à redonner du tranchant à ce terme. C'est un terme qui est collectivement admis, même assimilé, mais qui ne devrait pas tomber dans une sorte de bonne conscience collective, une sorte de consommation qui à nouveau le menace ?

Mais je crois qu'il faut justement le penser dans ce qui est son tranchant. Vertu du négatif, son tranchant donc les écarts qui l'ouvrent. Ce qu'il advient à fissurer pour ne pas être dans une sorte de mot passepartout devenu conventionnel qui vient panser, panser avec un « a », tout ce qui n'irait pas, de façon à le rendre tranchant entre les deux côtés qui le menacent. D'un côté la communication et la consommation et de l'autre le divertissement. Ce n'est pas que la communication soit une mauvaise chose, ni le divertissement non plus, mais le risque, c'est de faire de la culture une sorte de gros fourre-tout où entre logique de communication et logique de loisir quelque chose de plus central, de plus essentiel, au sens justement d'existential, se trouverait progressivement recouvert et oublié.

Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est refaire du mot culture un mot combatif. La remarque faite tout à l'heure sur le militant me paraît essentielle. Un terme combatif, c'est à dire un terme qui n'est jamais acquis. Donc on parle de ressource. C'est que la ressource il faut du re, il faut de la résurgence, il faut de la réactivation, sinon la source disparaît. Si je parle de ressource, ce n'est pas des biens, les biens sont finis, facile à transmettre de main en main. On peut dire les biens culturels de La France, mais les ressources culturelles dit tout autre chose de beaucoup plus exigeant parce qu'il implique un réinvestissement, une réactivation, une réactualisation.

Je crois que nous sommes appelés à redonner, du tranchant, du mordant au terme de culture pour le sortir de certain unanimité ou de pensée des bons sentiments que le monde de la consommation nous impose. Il ne faudrait pas que ce soit le monde de la consommation du marché qui se réapproprie ce terme au point d'en faire, disons, une case, une simple case de son marché.

Merci de votre attention.



Biographie des intervenants



Christophe BENNET, musicien de formation initiale. Il a commencé sa carrière par un métier de professeur puis de directeur en conservatoire, en parallèle d'une vie de scène, d'une activité d'instrumentiste, de chef d'orchestre et de créateur de spectacles.

Il devient directeur des affaires culturelles (DAC) de la Ville de Cergy en 2017. Depuis 2014, il est également Chercheur associé au CNRS (IREMUS) et, depuis 2020, Président de la Fédération nationale des associations de DAC (FNADAC). Régulièrement sollicité en tant que formateur ou jury auprès du CNFPT, il assure, par ailleurs, la coordination éditoriale du département « Culture et communication » au sein des éditions WEKA.



Titulaire d'un MBA en Droit international et d'un autre en Droit social, **Arnaud BREUIL** a successivement travaillé comme juriste à Médecins du Monde puis comme responsable de formation sur les questions de protection sociale auprès d'une confédération syndicale. Directeur d'une ONG de coopération au développement (ICOSI) de 2007 à 2018, il a parallèlement intégré le Groupe Up en 2011 pour y occuper plusieurs fonctions au sein de la direction des relations extérieures. Il est devenu responsable de département en 2017 et s'occupe plus spécifiquement des relations partenariales, du secteur coopératif et des enjeux de l'économie numérique.



Députée depuis 2017, **Fabienne COLBOC** est membre de la commission des affaires culturelles et éducation. En juin 2022, elle devient Vice-Présidente de la commission. Elle y a notamment porté des travaux sur le Pass Culture et sur la démocratisation culturelle.

Avant de se lancer en politique, elle a été responsable pendant dix ans de la mission locale pour l'emploi de Joué-lès-Tours et présidente d'associations notamment culturelles. Elle a travaillé au sein du monde associatif, de l'orientation, de l'insertion et de la formation professionnelle.

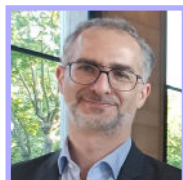


Après diverses expériences dans le spectacle vivant, le cinéma et l'audiovisuel (télévision locale), **Luc DE LARMINAT** rejoint le Centre autonome d'expérimentation sociale (CAES) à Ris-Orangis, vaste friche artistique située en banlieue parisienne. Avec d'autres, il fonde Opale (Organisation pour Projets ALternatifs d'Entreprises) en 1988, structure spécialisée depuis trente ans dans le soutien et la valorisation aux initiatives artistiques et culturelles de proximité, dont il est directeur aujourd'hui.

Engagé sur tous les projets et sujets de prédilection d'Opale (l'économie solidaire, les communs, la coopération, la mutualisation, les nouvelles formes juridiques, la coopération territoriale, la structuration des réseaux), il participe à la revue « Culture et proximité », à l'animation des cafés-musiques et à la mise en place des politiques publiques des Scènes de musique actuelles (SMAC), aux projets culturels et artistiques qui se déploient dans les quartiers populaires, puis anime avec l'équipe d'Opale, depuis 2004 le Centre des ressources culture pour le Dispositif Local d'Accompagnement (CRDLA Culture), en lien avec une cinquantaine de fédérations culturelles.



Jean-Karl DESCHAMPS, cadre associatif, est Président de la Commission Éducation, culture et communication du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et membre du Bureau de la Ligue de l'enseignement.



Gilles EL ZAÏM est Délégué général de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation (FNCTA) depuis 2006. Il est Vice-président de la COFAC depuis 2020 et administrateur depuis 2008.

A l'issue de ses études de droit, il commence sa carrière en tant que médiateur culturel au sein de l'Espace Icare-MJC d'Issy-les-Moulineaux. Après une spécialité en management des entreprises culturelles, il assure la communication du festival Villes des Musiques du Monde, en Seine-Saint-Denis. Comédien amateur dans sa jeunesse, puis animateur d'ateliers théâtre et régisseur bénévole d'une compagnie amateur, il met aujourd'hui son expérience et ses compétences au service de la FNCTA.



Ancien professeur à l'Université Paris Diderot, **François JULLIEN** est l'une des figures les plus importantes de la philosophie française contemporaine. L'œuvre de François JULLIEN se déploie au carrefour de la sinologie et de la philosophie générale. Fondée sur une étude de la pensée de la Chine antique, du néoconfucianisme et des conceptions littéraires et esthétiques de la Chine classique, elle questionne l'histoire et les catégories de la raison européenne en instaurant un vis à vis entre les cultures. En faisant le détour par la Chine, le travail de François JULLIEN a ainsi ouvert des pistes fécondes et exigeantes pour penser l'interculturalité.



Hélène LACASSAGNE est vice-présidente de la Cofac. Elle a toujours été engagée dans la vie associative et l'éducation populaire.

Professeur des écoles, elle a initié, dès 1988, sur le territoire rural où elle a enseigné, des projets d'éducation artistique mettant en synergie école, artistes et éducation populaire.

Afin de poursuivre et amplifier ce travail au service de l'éducation artistique dans le département, elle a été détachée de l'Éducation Nationale auprès de la fédération de La ligue de l'enseignement de la Corrèze pour y occuper le poste de déléguée culturelle en 1999. En 2014, elle a poursuivi son engagement professionnel et militant au sein de cette fédération laïque et d'Éducation Populaire, en y étant élue Secrétaire Générale, jusqu'en 2020.

Depuis 2018, elle est élue au Conseil d'Administration national et au bureau de La ligue de l'enseignement, où elle exerce le mandat de vice-présidente « Arts et culture ».



Alors qu'il est encore étudiant, **Olivier LENOIR** découvre REMPART en participant à un chantier de bénévoles au château de Montgilbert (Allier). Deux ans plus tard, après avoir suivi le cursus de formation mis en place par REMPART, il devient l'un des animateurs bénévoles de ce chantier.

A la fin de ses études d'ingénieur paysagiste, il effectue son service civil d'objecteur de conscience à la Délégation nationale de REMPART. Deux ans plus tard, il en devient salarié, d'abord en tant que chargé de mission, puis Délégué et enfin Délégué général. Aujourd'hui il anime un réseau fort de 200 associations en France et 50 partenaires à l'international, dont la mission est de faire du patrimoine l'affaire de toutes et tous.

Olivier LENOIR représente REMPART au CA de la COFAC, dont il est le Trésorier.



Marie-Claire MARTEL, juriste de formation, a par la suite eu un parcours d'engagement associatif bénévole de terrain. Très engagée pour la promotion du fait associatif comme mise en acte d'une citoyenneté active, du lien social, de la lutte contre la pauvreté et des droits culturels et de l'ESS, elle préside la Coordination des Fédérations et Associations de Culture, la COFAC. En 2019, elle a initié les Rencontres Culture qui font se croiser et mettent en synergie les actions culturelles des associations de tous horizons (social, environnemental, tourisme, sanitaire, d'aide internationale...) ainsi que celles des mutuelles, coopératives et fondations.

Marie-Claire MARTEL est également administratrice du Mouvement Associatif.

Vice-présidente du Conseil Économique Social et Environnemental, Marie-Claire MARTEL y représente le groupe des Associations et Fondations. Elle y a été Rapporteuse de l'Avis Vers la Démocratie culturelle, voté en décembre 2017 et de l'Avis sur l'engagement bénévole, adopté en 2022. Elle siège au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels.



Philippe OSMALIN est metteur en scène, dramaturge, formateur-pédagogue et dirige la Compagnie professionnelle Théâtre de la Fugue.

Il est Chargé d'enseignement à l'Institut Catholique de Paris en Master de Sciences sociales et éducatives (sur les « Postures, compétences émotionnelles et inter-culturelles » et le « théâtre comme outil d'émancipation »). Il donne des cours à Sorbonne Université sur « Eloquence et art oratoire ».

Parallèlement, il est partenaire solidaire et allié d'ATD Quart Monde, en tant qu'intervenant théâtre et responsable du Département Culture.

Il a axé sa démarche artistique et pédagogique sur des engagements qui l'amènent à travailler avec des publics d'une grande mixité, comme collaborateur au sein de diverses structures institutionnelles et associatives. Il est formateur en théâtre-forum.



Référent national vie associative de France Bénévolat, qu'il représente au conseil d'administration du Mouvement associatif, **Hubert PÉNICAUD** est également membre du Haut-conseil à la vie associative (HCVA).

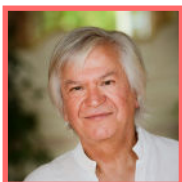
Professionnellement, il est responsable de la participation et de la démocratie interne à la Croix-Rouge française. Auparavant, il a occupé des responsabilités au sein de l'association Aurore, d'APF France handicap et des Scouts de France, dans les domaines du développement associatif et de l'engagement citoyen.



Laurent ROTURIER, administrateur de l'Etat hors classe, il a été nommé Directeur Régional des Affaires Culturelles Ile de France en 2019. Directeur de la DRAC Occitanie entre 2016 et 2019 et président de l'association nationale des DRAC de France depuis octobre 2016, il a également exercé les fonctions de directeur de la DRAC Midi-Pyrénées de juillet 2013 à décembre 2015.

Laurent ROTURIER a été nommé par arrêté ministériel en 2016 membre du Conseil d'administration de l'Institut national du patrimoine et du Centre national du livre.

Laurent ROTURIER est diplômé de l'Institut National des Etudes Territoriales (promotion "Vercors" - 2006). Il a consacré sa vie professionnelle à l'action publique, tant dans les services de l'État que des Collectivités. Laurent Roturier est Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres.



Musicien et chanteur, **Jany ROUGER** a rassemblé dans les années 1970 l'une des plus importantes collectes de chansons, danses et musiques traditionnelles dans sa région, le Poitou. A l'origine enseignant et militant associatif, il s'est ensuite professionnalisé dans l'action culturelle à partir de 1982. Il a ainsi initié et dirigé la Fédération nationale des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles de 1989 à 2003.

En 2003, il revient sur ses terres d'origine pour assurer la direction de l'École de musique agréée du Pays du Bocage Bressuirais. En 2005, il a pris la direction de l'Agence régionale du spectacle vivant de la Région Poitou-Charentes, qu'il a quittée en 2011, pour prendre sa retraite.

Très investi dans l'action publique, il fut de plus élu local de 1983 à 2020, et Vice-Président, puis Trésorier de la FNCC, dont il est aujourd'hui membre d'honneur. Il est aussi Vice-Président du Conseil économique, social et environnemental de la Région Nouvelle-Aquitaine en tant que représentant du Mouvement associatif. Il préside la COFAC Nouvelle-Aquitaine depuis sa création en 2017.



Participants

des Rencontres Culture

Ateliers Culture et plénière

ABISROR Céline
Cultures du Cœur
(Secrétaire Générale)

AGUIAR Folaké
Focus Cultures
(Fondatrice)

AID Karima
Cercle des lumières
(Présidente fondatrice)

ALRIC Valérie
Éditions Lemoine
(Directrice artistique)

ALART Laure
Pays Centre Ouest
Bretagne
(Chargée de mission Culture)

ANFRUNS Julien
Syndicat national des
metteurs en scène (SNMS)
(Conseiller)

ANGELELLI Sylvie
Peuple et Culture
(Bénévole/formatrice)

ARKER Isabelle
Représentation CE
(Responsable administrative
et financière)

ANSELME Léo
Auvergne-Rhône-Alpes
Spectacle Vivant
(Chargé des politiques
publiques et des territoires)

ARTUR-MONNERON Isa
Ville de Granville
(Adjointe au Maire en charge
de la Culture)

AUTIN Simon
CNFR
(Animateur de réseau)

AZZI Claude
Franklin Azzi et associés
(Associé)

AZOUGARH Stéphanie
Service Culturel de la Ville
de Montfermeil
(Directrice Adjointe aux affaires
culturelles et responsable du
Son & Lumière)

BALESDENT Alain
SNCF
(Chargé de mission)

BATTON Delphine
Maison Perséphone,
association culturelle
solidaire
(Présidente)

BAUDET Nadine
Le Sénat
(Attachée parlementaire du
sénateur Bernard FIALAIRE)

BEBIN Gaëlle
Ministère de la Culture
(Secrétaire générale du
HCEAC)

BECASSE Valentin
FFEC
(Chargé de missions)

BEDON Gérard
FNCOF
(Administrateur)

BEDON Françoise
FNCOF à Toulouse,
Présidente du CDF à
Angoulême
(Trésorière à la FNCOF)

BEDOTTI Virginie
Ministère de la Culture
(Chargée de mission pratiques
culturelles et artistiques)

BELIN Bernard
SNMES
(Metteur en scène)

BÉGHIN Rémi
MJC Prévert Aix en
Provence
(Directeur)

BENNET Christophe
FNADAC
(Président)

BERNARD Jean-Luc
SNM-FO
(Secrétaire général)

BESNARD Camille
ANCT
(Responsable de pôle culture)

BLANQUET BLAQUIERES
Elodie
SMACL
(Administrateur)

BOMPOINT Juliette
Perifeeries
(Directrice)

BONHOMME Gilbert
Plus Petit Cirque
du Monde
(Administrateur)

BONNET Fanette
Réseau Actes If
(Coordinatrice)

BORDEAUX
Marie-Christine
Réseaux Art + Université
+ Culture
(Co-présidente/ Vice-
présidente Culture - Université
Grenoble Alpes)

BORDEYNE Hélène
FSCF
(Chargée de projets culturels
et jeunesse éducation
populaire)

BORJA DE MOZOTA
Brigitte
Designence
(Gérante)

BOUDJEMAI Mustapha
CMF
(Directeur)

BOURGET
Anne-Frédérique
anPad
(Administratrice)

BOURGUIGNON Thierry
CMF
(1er Vice-président)

BOURGUINAT Francine
Société des fêtes
de la Saint-Jean
(Secrétaire générale et
responsable juridique/
assurances)

BOUTILLIER Elsa
Cultures du Cœur en
Seine-Saint-Denis
(Chargée de mission)

BOUTRAIS Laetitia
Ville de Cachan
(Adjointe à la culture)

BOYER Annie
COFAC
Nouvelle-Aquitaine
(Membre)

BRANCO Linda
Association
Décoïncidences
(Coordinatrice)

BREUIL Arnaud
Groupe UP
(Directeur des partenariats
et de la coopération)

BRILLOIT
Pierre-Christophe
FFEA
(Administrateur)

BROGGINI Jérôme
Les Échappés vifs

CACHENAUT Alaïa
Centre Georg Simmel,
EHESS & Institut
ARI-CNRS & Institut
culturel basque
(Doctorante en anthropologie
à l'Institut culturel basque,
chargée de mission à
l'ethnopoïe)

CALVIER Serge
FNAR
(Co-Président)

CAMPREDON Vincent
Musée national de la
Marine
(Directeur général)

CAMPS Eva
COFAC
(Coordinatrice nationale)

CAPLANNE Jean-Marie
FATP
(Membre)

CARDON Valérie
SMACL Assurances
(Chargée de missions)

CAUZIC Fabienne
SMACL ASSURANCE
(Mandataire)

CEDIEL Valérie
Le Plus Petit Cirque du
Monde
(Administrateur)

CHAILLOUX Sophie
Pôle Patrimoine
(Chargée de mission)

CHAMPION Gilles
COFAC Aura
(Administrateur)

CHAUFFOUR Mathurin
FNCOF DD12 / Comité
des fêtes de Laguiole
(Délégué départemental/
Président)

CHOLVY Evan
Phénomène
(Président)

COLBOC Fabienne
Assemblée Nationale
(Vice-Présidente de la
commission des affaires
culturelles et de l'éducation)

CONTE Charles
Ligue de l'enseignement
(Chargé de mission)

CORBIN Michel
CMF Loiret / UDESMA 45
(Trésorier)

CORBIN Noël
DG2TDC
(Directeur)

COSTA-LASCOUX
Jacqueline
COFAC Aura
(Vice-présidente)

COULEAU Guy Pierre
Syndicat national des
metteurs en scène
(Administrateur et ex-président
du SNMS)

COURCHESNE Marie-Ève
Ville de Montréal
(Commissaire à la culture)

COURVOISIER Hélène
Compagnie Annette
Leday/Keli
(Danseuse)

DAUMERIE Gérard
FNCOF DD59
(Délégué départemental)

DE BÉRARD
Marie-Amélie
Culture Mam
(Administratrice)

DELACLOCHE Antoine
FSCF Nouvelle-Aquitaine
(Agent de développement
territorial)

DE LA MORINERIE
Antoine
anPad
(Président de l'association)

DE LARMINAT Luc
Opale/CRDLA Culture
(Co-directeur)

DEHU Michel
CESER Grand Est & Ligue
de l'enseignement Grand
Est
(Membre CESER/VP Ligue GE)

DELELIS François
Fédération Internationale
De Débat des Jeunes
Citoyens
(Président fondateur)

DELEPAUT Céline
Association
Gourmandises Culturelles
(Présidente)

DERQUENNE Estelle
Scènes d'Enfance
ASSITEJ FRANCE
(Directrice)

DESMOULINS
Jean-Pierre
SMACL Assurances
(Mandataire mutualiste)

DEVOGE Anne-Claire
HEXOPÉE
(Directrice de l'Attractivité des
métiers)

DIALLO Alpha
FNCTA
(Chargé de Mission et
Relations Jeunes)

DREXLER Gérard
COFAC Bourgogne-
Franche-Comté
(Vice-Président Régional
Bourgogne-Franche-Comté)

DUFAYET Catherine
GRAAM
(Vice-présidente)

DUPLAN Eric
Peu

DUPONT Suzy
FNCTA
(Vice-présidente action jeunes
comédiens)

DURET François
Juriste, fils de peintre
(Retraité)

EGEA Nadine
FATP
(Présidente)

EL GUEBALI Dina
SNMS
(Assistante administrative)

EL ZAIM Gilles
FNCTA
(Délégué Général)

ENJOLRAS Bruno
Association Musicale De
Sausset Les Pins
(Président)

ETEVE Christiane
Peuple & Culture/
Territoires et Cinémas

FACCHIN Elisabeth
Amis du Mucem
(Administratrice bénévole)

FANTINI Florence
Haut Conseil de
l'éducation artistique et
culturelle
(Chargée de mission)

FAURE René
FFSAM
(Président)

FERILLOT Michel
Territoires et Cinémas
(Trésorier)

FERRAND COOPER
Côme
À Cœur Joie
(Directeur)

FIALHO Philippe
Les Ateliers Philomelos
(Directeur Artistique)

FIDON Lisa
Phénomène
(Chargée de projet)

FODELLA Florent
FFEC
(Président)

FONTANI Florence
CESE
(Responsable de la
valorisation du Palais d'Iéna)

FONTENEAU Pascal
FSCF
(Vice-Président en charge
des activités artistiques et
culturelles)

FORGET Daniel
Le Plus Petit Cirque du
Monde
(Président)

FRIED Caroline
Festiv'arts en Berry
(Présidente)

GAILLARD Françoise
Université PARIS 7
(Retraîtée)

GARCIA Ascensio
AVE Association pour le
Volontariat à l'acte gratuit
en Europe
(Secrétaire Général)

GAUTHIER Ghislain
FNSAC CGT
(Secrétaire général adjoint)

GAUTIER Philippe
Snam-CGT
(Secrétaire-Général)

GELLY Jean-Michel
Maisons Paysannes de France
(Secrétaire général adjoint, chargé des relations extérieures)

GOETZ Stéphane
Association AC78
(Secrétaire et Trésorier)

GOISNEAU Élise
MPAA
(Responsable du service accompagnement)

GOLTMAN-REKOW Virginia
Ministère de la Culture

GRENET Claude
UNO
(Directeur)

GRIGNON Danielle
(Retraîtée)

GRILLOT Marie-Lucile
Artis
(Chargée de coopération culturelle en territoires)

GROSCLAUDE Stéphane
Musique en Territoires
(Coordinateur)

GUENEE Jacques
Territoires et Cinéma
(Président Délégué)

GUÉRIN Tiphaine
Fédération National des acteurs de solidarité
(Responsable missions culture et Europe)

GUILLEMAUD Stéphanie
Région Bourgogne-Franche-Comté
(Chargée de projets «développement culturel territorial»)

GUILLOCHON Thomas
HelloAsso
(Directeur du développement)

HAMED Mourad
Quartier de la gare Massy
(Membre du projet QG)

HANÉ Jean-Pierre
Les XV Tréteaux
(Directeur artistique)

HANUS-BILOT Sarah
Animafac

HAOUAT Mohamed Larbi
ASILEC
(Président)

HEYART Sylvie
Fédération départementale des foyers ruraux 71
(Co-présidente)

HOURÇOURIGARAY Katell
KENDYZ
(CEO)

HUBERT-RODIER Laure
UFISC
(Chargée d'administration et de projets)

HULST Galliane
Syn
(Juriste)

HUMBERT Bernard
FFFSH
(Vice-président délégué)

JAFFREDO Jean-Jacques
Ville de Cachan
(Chef du service culturel)

JALABERT Stéphanie
Mairie de pantin
(Chargée de production)

JEAN Sarita
Op'la!
(Directrice de mécénat)

JEGOU Jeanne
MPAA
(Responsable des publics MPAA/La Canopée et de Saint-Germain)

JEROME Poulain
Ministère de la Culture
(Correspondant ministériel pour les services publics écoresponsables)

JOANNIER Tiffanie
art-exprim
(Directrice administrative)

JOLY Hélène
Association Décoïncidences
(Membre)

JOSSELIN Juliette
Le Jardin Moderne
(Co-directrice)

JOUFFRET Patrick
FNCOF Vaucluse
(Délégué FNCOF du Vaucluse/ trésorier du comité des fêtes de Séguret)

JULLIEN François
Association Décoïncidences
(Président du Conseil Scientifique)

JUND Astride
Ufem
(Coordination)

KOMAROFF Valérie
Agence Lise Arif
(Agent)

KRILL Bertrand
UFISC
(Président)

KUZMIC David
FNCOF Oise
(Délégué Départemental)

LABROUCHE Alain
COFAC & FATP
(Membre du bureau / trésorier)

LACASSAGNE Hélène
Ligue de l'enseignement & COFAC
(Vice-présidente)

LACH Pierre
Allianz
(Chargé d'étude)

LAINÉ Rebecca
Cosmos Arts
(Administration/ direction de production)

LAJUS-PAPILLON Phoebe
Fédération Française des Clubs pour l'Unesco
(Chargée de mission culturelle)

LALLOZ David
FFEA
(Président)

LAMARCHE-DE LARGENTAYE Patricia
Arteexplora
(Médiatrice culturelle)

LAMBERSY Ruben
Université Paris 1
(Étudiant)

LAVAL Thérèse
Centre Français des Fonds et Fondations - CFF
(Consultante bénévole)

LE BOCQ Anne-Marie
FFSAM
(Vice-présidente)

LE GONNIDEC Murielle
FFSAM
(Coordinatrice nationale)

LE GRIX Cyril
Syndicat National des Metteurs en Scène
(Président)

LEDAY Annette
Compagnie Annette Leday/Keli
(Chorégraphe)

LEMOINE Pierre
Éditions Lemoine
(PDG)

LENOIR Olivier
Union REMPART
(DG)

LEPLAT Sonia
MPAA
(Directrice)

LEROUX Manuel
LA BATOUDE
(Administrateur)

LETCHIMY Joanna
Volonté d'art
(Communication, designer graphique)

LHOMME Caroline
APF France Handicap
(Élue au conseil de département)

LOUIS Vanille
FFEC
(Chargée de mission)

LUCAS Jean Michel
Laboratoire de transition vers les droits culturels
(Militant)

MACZEK Ewa
Ocim-uB
(Directrice adjointe)

MADEC-PRADOURA Anaïs
Culture & Hôpital
(Directrice)

MAGHLAOUI Kahina
Association kabyle
équitable
(Présidente)

MALLET Laure
JM France Nouvelle-
Aquitaine
(Coordinatrice)

MAUGALEM Chloé
Union REMPART
(Chargée de mission
REMPART Martinique)

MALNOUE
Marie-Dominique
FNCOF & COFAC
Occitanie
(Vice-présidente/Secrétaire
générale)

MALOUFI Nicolas
little house
(Chorégraphe)

MARTEAU Solène
JM France
(Assistante communication)

MARTEL Marie-Claire
COFAC
(Présidente)

MERENDON Laure

MERICSKAY Romain
FNADAC
(Délégué général)

MESIKA Fula
Le Mouvement associatif
(Responsable communication)

METZ Philippe
Music'Halle Ecole
des musiques vivantes
(Directeur)

METZEMAKERS Timo
Snam CGT
(Trésorier)

MEURGEY Emma
Phenome
(Coordinatrice de
l'événementiel)

**MICHAUT-
ALCHOURROUN**
Dominique
À Cœur Joie
(Vice-présidente)

MILLET Philippe
VAM IFE
(Président)

MILLET Louis
COFAC
(Chargé de communication)

MISTLER Blaise
SACEM
(Directeur des relations
institutionnelles)

MONTAGUD Bernardita
Mairie Aussonne
(Adjointe affaires culturelles
et festivités)

MOSNIER Christine
FNCTA
(Secrétaire générale du CD75)

MOULY Doriane
Association La Source-
Garouste
(Responsable mécénat)

MOUNDE NJIMBAM
Abdelaziz
Centre Culturel de la
Maison des Camerounais
de France
(Président)

MUGNIER Olivier
CESE
(Conseiller)

NANGUET Jean-Paul

NDONGO Oumou
Ding dong brevet bac
(Dirigeante)

NIQUEUX Vincent
JM France
(DG)

OMBADE Dellyla
Opale
(Co-directrice)

OSMALIN Philippe
ATD QUART MONDE
(Responsable Département
Culture)

OZON Annabelle
Des organismes vivants
(Administratrice de production)

PAVARD Judith
Fédération nationale
des arts de la rue
(Présidente)

PAGEL-BROUSSE
Marie-Georges
Union REMPART
(Présidente)

PASTOT Céline
HEXOPÉE
(Directrice du Pôle Animation
des réseaux)

PAULY Alice
Cultures du Cœur
(Chargée de mission)

PENICAUD Hubert
France Bénévolat
(Réfèrent vie associative)

PERNELET Camille
JM France
(Chargée de mission pour le
Fonds Musical pour l'Enfance
et la Jeunesse JM France)

PERRAUD Marlène
Fédération Régionale
des MJC de Méditerranée
(Directrice)

PERROT Claude
Élu local et Association
Décoïncidences

PERROT Ginette

PETIT David
FNCOF
(Président)

PETIT Franck
Association
Décoïncidences
(Adhérent)

PETITGUYOT Emilie
Conseil régional
de Bourgogne-Franche-
Comté
(Chargée de mission spectacle
vivant)

PFRUNDER Frédérique
Le Mouvement associatif
(Déléguée générale)

PHAM Jacques
FUSE
(Administrateur)

PIERSON THEOBALD
Tiphaine
Group Seven
(Chargée de mission)

POIROT Aymeric
Ufem
(Chargé de développement
et de communication)

POITEVIN Benoit
FEMS
(Administrateur)

PRUVOST Corinne
CESV
(Secrétaire)

PUSCA Paul
Fédération Internationale
de Débat des Jeunes
Citoyens
(Représentant)

RAHON Sébastien
Ville de Châteauroux
(Directeur de la Culture)

RANDIMBIARISON
Maeva
Tantara du monde
(Fondatrice)

RASHIDI Maryam
(Chercheuse indépendante,
associée au Comité français
du Club de Rome)

RECCHIA Céline
Territoires et Cinéma
(Déléguée Générale)

REF Magali
Cultures du Coeur 93
(Responsable)

REFOUR Julie
Fédération Patrimoine-
Environnement
(Coordinatrice)

REKOW Virginia
Ministère Culture
(Cheffe du bureau pratiques
culturelles)

RELOUZAT Adèle
Union REMPART
(Chargée de Communication)

RENE-BAZIN Bruno
Clara
(Président)

RENE-WORMS Sophie
Addexpert
(Directrice juridique)

REYNAL Syd
ENSEA / CY Université
(Maître de conférence)

ROMDHANE Ali
Association locale
(Président)

ROSSARD Aline
La ligue de
l'enseignement Nouvelle-
Aquitaine
(Responsable Mission
régionale «Droits culturels des
personnes»)

ROTURIER Laurent
DRAC Ile-de-France
(Directeur)

ROUGER Jany
COFAC Nouvelle-
Aquitaine
(Président)

ROULIER Evelyne
Astrolabe Atscaf Grand
Paris
(Administratrice)

ROUSSEL Yvon
Fédération Internationale
de l'École Française du
Tambour
(Président, Membre du Bureau
de la COFAC)

RUBEL Nicolas
Plus Petit Cirque du
Monde
(Membre du Conseil
d'Administration)

SABRAN Olivia
anPad
(Administratrice)

SAFIER Laura
Peuple et Culture
(Chargée de développement)

**SAMAIN-RAIMBAULT
Théo**
FFCU
(Délégué fédéral)

SCHMITT Françoise
Aderamus
(Présidente – Fondatrice)

SCHOENSTEIN Patrick
FNCTA
(Président)

SCHWALBE Nicolas
Université Sorbonne Paris
Nord
(Doctorant contractuel)

SCUDELER Véronique
FFFSH
(Administratrice)

SERRES Jean-François
AND SC2S
(Vice-président)

SERVE Christian
Association
Décoïncidences
(Membre actif)

SIBY Badrane
Association
(Membre du CA)

SIELLET Valentin
JM France

SIMON Alice
Ligue de l'enseignement
(Responsable du pôle arts et
culture)

SOUYRIS Raphaël
MJC de France
(Animateur du réseau national
chargé des actions culturelles)

STIENON Éric
Montagnac Événements
(Président)

STUTZ Marie
Maison du geste
et de l'image
(Directrice)

TAIEB Florence
MPAA
(Responsable de la MPAA
Saint-Blaise)

TAILLÉ-POLIAN Sophie
Assemblée Nationale
(Députée)

TANTIN Isabelle
Paris 14 territoire de
cinéma
(Présidente)

TAVAUX Isabelle
ANSEP2A
(Présidente)

TESTELIN Hélène
Fédération
départementale des
foyers ruraux 71
(Chargée du pôle culture)

THENOZ Arnaud
COFAC et FNCOF
(Secrétaire Général adjoint et
Président délégué)

THORAUD Stève
Musique & Santé
(Directeur)

THOURY Claire
Le Mouvement associatif
(Présidente)

THRONEL Fanny
La Batoude, centre des
Arts du Cirque et de la
Rue
(Responsable du
développement territorial)

THURIOT Fabrice
Université de Reims
Champagne-Ardenne
(Ingénieur de recherche)

TIAR Sofia
Conservatoire de Musique
et de Danse St Nom-la-
Bretèche
(Présidente)

TREISSEDE Dominique
COFAC Occitanie
(Présidente)

TRONCHE Charlie
HelloAsso
(Directeur de la
communication
et des partenariats)

VALLA Pauline
PETR Grand Quercy
(Chargée de développement
culturel)

**VAN DER HEYDEN
Nathalie**
Conseil départemental
du 92
(Référente culture jeunesse)

**VAN HOEGAERDEN
Brigitte**
OPPIC
(Cheffe de projets – Architecte)

**VANNIEUWENHUYZE
Sophie**
Fédération nationale des
Maisons d'écrivain & des
Patrimoines littéraires
(Déléguée générale)

VASSORT Thomas
La Boucle
(Président)

VAUCORET Marie-Noëlle
C.I.N.E.M.A.
(Bénévole Ciné-quartier
Mouton Duvernet Paris 14e)

VEAULIN André
Comité des fêtes
(Président)

VENIN Michel
FNCOF
(Secrétaire Général)

VENZO Caroline
Festival
(Directrice Communication)

VERDIER Helene
FNCTA UR Auvergne
(Présidente)

VEYRON Sara
Syndicat National des
Metteurs en Scène

(Vice-présidente)

VIGIER Raphael
FFEC
(Administrateur général)

VIOLANTE Gaïa
MPAA
(Responsable de la MPAA/
Broussais)

WALCZAK Antoine
Fédération internationale
des débats jeunes
citoyens
(Bénévole)

YERAMIAN Nathalie
Association AMELI
Millesources
(Directrice du festival)

Partenaires et soutiens des Rencontres Culture 2022



Membres de la COFAC



À Cœur Joie



anPad – Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique



CFBF – Confédération Française des Batteries-Fanfars



CMF – Confédération Musicale de France



CNCFMI – Conseil National des Centres de Formation de Musiciens Intervenant



CNFR – Confédération Nationale des Foyers Ruraux

DÉ-COÏNCIDENCES
pour ouvrir des possibles

Décoïncidences



FATP – Fédération d'Associations de Théâtre Populaire



FEMS – Fédération des Ecomusées et des Musées de Société



FFEA – Fédération Française de l'Enseignement Artistique



FFEC – Fédération Française des Écoles de Cirque



FFFSH – Fédération Française des Fêtes et Spectacles Historiques



FFSAM – Fédération Française des Sociétés d'Amis de Musées



FNCOF – Fédération Nationale des Comités et Organisateurs de Festivités



FNCTA – Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation



FSCF – Fédération Sportive et Culturelle de France



FUSE – Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné



Inter film – Fédération Nationale des Ciné-clubs



JM France – Jeunesses Musicales de France



La Ligue de l'enseignement



MJC de France



Petites Cités de Caractères



Peuple et Culture



Tambours de 89 – Fédération internationale de l'Ecole Française du Tambour



Territoires et cinéma



Union REMPART



Ufem – Union des Fanfares et Ensembles Musicaux





Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

**22 rue Oberkampf
75011 PARIS**

**Tél : 01 43 55 60 63
cofac.coordination@cofac.asso.fr
www.cofac.asso.fr**



Partenaires et soutiens des Rencontres Culture 2022

